

L'Algérie poursuit la pression diplomatique

APPEL À LA SUSPENSION D'ISRAËL À L'ONU

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7837 - SAMEDI 9 MARS 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PRESSE SPORTIVE

Laâgab pour une Charte d'éthique

Page 9

TEBBOUNE À L'OCCASION DU 8 MARS

LA FEMME AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DE L'ETAT



L'importance du rôle des femmes dans le développement du pays ainsi que l'engagement de l'Etat à garantir leurs droits et leur pleine participation à la vie publique ont été soulignés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme. Une occasion qui a permis également de rendre un hommage appuyé aux femmes algériennes pour leur ferme volonté et leur fidélité constante à l'Algérie.

Page 3

PROJET D'UN COMPLEXE PÉTROCHIMIQUE À SKIKDA

Sonatrach et Tecnimont en partenariat

Page 5

ÉCRITURE DE L'HISTOIRE

Appel à la création d'une école supérieure

Page 16

EXPOSITION REGARDS DE FEMMES

UNE ODE À LA CRÉATIVITÉ

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO



Des participantes à l'exposition de décoration des demeures honorées à Médéa

LA MAISON de la culture Hassan El Hassani de Médéa a abrité, jeudi, la cérémonie de clôture des journées de l'art de la broderie traditionnelle et de la décoration intérieure organisée du 3 au 7 mars dans le cadre du programme culturel et artistique de célébration de la Journée internationale de la femme, sous le slogan «la création novatrice, défi de la femme médéenne».
Supervisée par la direction de la culture et des arts, la manifestation à laquelle ont pris des femmes venues de différents coins de la wilaya a permis de faire connaître au public et aux visiteurs les travaux réalisés par des artisanes à partir de matières et matériaux locaux utilisés dans la fabrication de produits et ustensiles servant à la décoration intérieure des demeures.
Pour les organisateurs, l'objectif recherché est de faire revivre certains métiers féminins tombés en désuétude et de préserver certains savoir-faire hérités des aïeules. Car ces dernières ont toujours façonné les objets d'usage quotidien par le travail de leurs mains et constituent une dimension d'un héritage artisanal en perdition.
Dans le but de la préservation de ce patrimoine particulier, les responsables de la maison de la culture ont mis à profit la célébration de la journée internationale de la femme pour faire découvrir le savoir-faire des artisanes par l'organisation des «journées de l'art de la broderie et de la décoration intérieure des demeures».
L'exposition a été une opportunité pour faire découvrir un patrimoine féminin ancien et la dextérité des femmes du temps où la maîtresse de maison confectionnait elle-même certains ustensiles et certains objets de décoration intérieure. Elle a permis de mettre en relief les travaux exécutés sur différents supports en bois, en osier ou en plastique ou fabriqués à partir de la terre glaise ou obtenus à partir de la laine et de fibres diverses.
Broderie, couture, macramé, gâteaux et sucreries diverses, calligraphie sur tissu, céramique d'art, poterie traditionnelle, objets de décoration fabriqués en fibre et matériaux locaux, ont été exposées à cette occasion par les artisanes venues montrer leurs produits aux valeurs culturelles inestimables.
La cérémonie de clôture, présidée par la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua, accompagné du directeur de la maison de la culture, Brahim Rebhaoui, a été marquée par la distribution de distinction aux trois meilleures artisanes du concours sanctionnant les meilleurs plats de gâteaux traditionnels, à savoir Bellagoune Meriem (1è place), Benkortebi Souad (2è place), Benadda Amel (3è place).

Nabil B.

Femmes, joyeuse fête !

Le 8 mars est une Journée internationale de célébration des femmes au cours de laquelle celles-ci reviennent sur les acquis mais aussi sur les droits qu'elles continuent de revendiquer, dont la lutte pour leur participation, pleine et entière, dans tous les domaines sociaux et économiques, dans la vie publique.



L'origine du 8 mars, «Journée internationale de la femme» ou «Journée internationale des droits des femmes», est principalement, d'une part, le Woman's Day en Amérique, qui tire son origine d'une manifestation pour le droit de vote des femmes en février 1909. En Europe, c'est en mars 1911 que cette journée est célébrée pour la première fois, également en vue de l'obtention du droit de vote des femmes. En 1977, l'Organisation des Nations unies (ONU) adopte officiellement le «8 mars» journée de reconnaissance des droits des femmes dans le monde. Ce droit légitime n'a pas de frontières. Il émerge et évolue contre toute attente. Les femmes s'unissaient dans le monde et, petit à petit, le discours de méritocratie se faisait entendre. Elles devenaient de plus en plus exigeantes et s'engageaient à réclamer leurs droits, afin de forcer l'arrêt d'une discrimination qui n'avait que trop duré.
Digne et fière de toutes les femmes qui ont combattu, manifesté, résisté, voire tombées au champ d'honneur pendant la guerre de libération nationale, l'Algérie colonisée a ainsi toujours célébré le 8 mars. C'est donc tout naturellement que l'Etat algérien indépendant perpétue la consécration de cette journée.
Au-delà du côté traditionnellement festif du 8 mars, souvent traduit par l'organisation de différentes manifestations culturelles, sociales, sportives, commerciales et politiques, la célébration de cette journée a souvent été marquée, durant les 2 ou 3 décennies post-indépendance, par des manifestations de revendication de femmes - et d'hommes - dénonçant les conditions de travail, les conditions sociales et les conditions économiques de la femme.
Il est rappelé dans tous les écrits que, dans le passé, un grand nombre de femmes ont marqué l'histoire par leurs actes de bravoure contre la distinction et la discrimination dont elles étaient victimes en permanence. De même pour le statut de mineur, infligé à la femme algérienne, qui a sans cesse été dénoncé.
Ainsi, trois années après l'indépendance, des publications ont mentionné qu'un certain 8 mars 1965 a été le théâtre de l'une des toutes premières réactions des femmes algériennes… dans la rue.
Le même jour du même mois, en 1980, une manifestation d'étudiantes a provoqué l'annulation d'une directive ministérielle qui interdisait aux femmes de sortir du territoire national sans un tuteur mâle. Toujours en 1980, des manifestations de femmes s'opposant au Code de la famille, en vigueur à cette époque-là, ont marqué cette journée.
De même, durant la décennie noire, et plus particulièrement pendant cette période trouble et tragique, la femme algérienne a fait preuve de dévouement et de sacrifices à la hauteur de l'abnégation des moudjahidate pendant la guerre de libération nationale.
Sur un autre plan, le 8 mars, appelé communément journée de la femme ou fête, de la femme se traduit par l'organisation de différentes manifestations culturelles, des expositions d'œuvres artistiques de tous genres, comme les peintures ou photographies réalisées par les femmes ou autour de celles-ci, des galas, des récitals, des concerts de musique ou encore des rencontres littéraires d'écrivaines et auteures algériennes, des projections de films dont les thèmes principaux sont la femme, etc.
Sont organisées également des manifestations sociales et politiques sous forme de conférences, colloques, campagnes de sensibilisation et autres «rendez-vous» où la femme, ses droits ainsi que ses avancées et acquis sociaux, individuels ou collectifs, sont au centre du débat.
Cette journée est marquée, en outre, par l'hommage des différentes institutions du pays à différentes figures algériennes emblématiques de différents domaines d'activités, honorant ainsi la femme algérienne.

Amel Saïdi

Promouvoir l'autonomisation économique des femmes

DANS le but de mettre en avant le rôle de l'autonomisation économique des femmes dans la vie publique et la nécessité de leur participation active au processus de renouveau économique, le Centre algérien de prospective économique, de développement des investissements et d'entrepreneuriat (CEFIDE) a organisé un colloque jeudi dernier à Alger.
Cet événement, tenu sous le thème «Vers l'autonomisation économique pour une participation active au processus de réforme», met en exergue l'importance d'encourager les femmes à prendre des initiatives économiques, de renforcer leurs capacités à gérer leurs propres projets, de faciliter l'accès aux financements et aux marchés et, enfin, de promouvoir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans le domaine économique.
La formatrice en entrepreneuriat féminin et docteur à l'université de Boumerdès, Assma Merouani, a fait savoir que «l'autonomisation de la femme algérienne se fait par de multiples étapes, notamment l'accompagnement de l'entrepreneuse, à travers les lois mises en place à son profit, ainsi que l'encouragement de l'esprit entrepreneurial, et ce par la création des différents programmes de formation pour introduire les femmes à ce domaine, en particulier celles qui habitent dans des zones rurales et activent dans la production artisanale ou encore agricole, a-t-elle expliqué.
Elle a ajouté que la vision du gouvernement est alignée sur ces objectifs, qui contribueront à la création de plusieurs emplois ainsi qu'à l'enrichissement de l'économie nationale.
En tant que formatrice, elle a constaté, durant les séances de formation auxquelles elle participe, que les femmes rurales, à titre d'exemple, s'intéressent de plus en plus à la création de petits projets. Cependant, elles n'ont pas une idée claire sur comment les développer ou bien quelles sont les procédures à suivre, notamment pour profiter des programmes d'accompagnement.
En outre, les entrepreneuses en Algérie rencontrent des difficultés d'accès au financement pour leurs projets ainsi que des obstacles pour intégrer efficacement les réseaux d'affaires à cause de multiples facteurs, dont le facteur sociétal. «Ces limitations entravent leur capacité à développer leurs entreprises et à accroître leur visibilité sur le marché», a-t-elle souligné.
M. Merouani a poursuivi qu'en surmontant ces défis spécifiques liés à la reconnaissance et à la visibilité des entrepreneuses, ces dernières peuvent renforcer leur présence sur le marché, accroître leur impact économique et contribuer davantage au développement entrepreneurial du pays.
Il convient de noter que les entrepreneuses en Algérie bénéficient de divers programmes pour soutenir leurs projets, à l'instar de la CNAC, l'ANGEM ou même l'ANADE, qui sont des organismes nationaux de soutien à la création d'entreprises féminines, et ce à travers un accompagnement financier et des formations aux femmes porteuses de projets, en sus des initiatives privées et associatives offrant des conseils spécialisés, des formations, voire du coaching.

Rim Boukhari

Tebboune : «L'Etat s'engage à défendre les droits des femmes»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé l'importance du rôle des femmes dans le développement du pays ainsi que l'engagement de l'Etat à garantir leurs droits et leur pleine participation à la vie publique.



Dans un message, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, le président Tebboune a rendu hommage aux femmes algériennes pour leur «ferme volonté et leur fidélité constante à l'Algérie», soulignant leur contribution dans divers domaines, notamment l'éducation, l'enseignement, la justice, la santé et les autres secteurs vitaux.

Le président Tebboune a relevé que la femme algérienne a gravi les échelons dans plusieurs métiers et fonctions, prouvant sa capacité à assumer, avec mérite, les missions et à occuper des postes de responsabilité. Il a également affirmé que la parité réelle que l'Algérie cherche à consacrer n'est pas une faveur ou une récompense mais un acquis constitutionnel qui doit s'illustrer, de manière claire et à une large mesure, dans la société.

Réaffirmant l'engagement de l'Etat à garantir l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, le président Tebboune a appelé à la mobilisation de tous les acteurs de la société pour consacrer cette parité dans tous les domaines.

Le chef de l'Etat a ainsi mis en garde contre toute tentative de minimiser l'aptitude, la compétence et la capacité de la femme algérienne, ainsi que de la priver d'un droit qui est le sien, acquis sur la base de qualifications avérées pour occuper un poste ou une responsabilité, quel que soit son niveau ou son importance. «Il ne doit pas y avoir de relâchement ni de négligence de ce principe par aucune institution, administration ou responsable décideur», a-t-il insisté.

Il a tenu à réaffirmer que l'Algérie, qui se construit, ne saurait exister sans compter sur la femme, jouissant de ses pleins droits, dans la dignité et le respect, fière de son nationalisme et sa citoyenneté.

En outre, le président Tebboune a mis en avant les sacrifices consentis par les femmes algériennes tout au long de l'histoire du pays, depuis la lutte pour l'indépendance nationale jusqu'à la lutte contre le terrorisme. «Nos sœurs et nos filles, qui célèbrent aujourd'hui cette occasion, sont le prolongement expressif de la lutte et du combat honorable de la femme algérienne depuis les temps anciens et durant la glorieuse révolution de libération», a-t-il affirmé.

Il a assuré qu' «elles étaient les dignes héritières des chahidate de l'Algérie, digne relève de ses Djamilate, à l'exemple de Djamila Boupacha, Djamila Bouhired, Djamila Bouazza…». Il a cité d'autres personnalités féminines qui «ont gravé leurs noms en lettres d'or dans le registre mémorable de lutte de la femme algérienne, de la trempe de Zohra Drif Bitat, Louisette Ighil Ahriz», ainsi que «toutes les braves héroïnes ayant participé, aux côtés des révolutionnaires, à des épopées historiques pour que leurs souvenirs demeurent indélébiles, à jamais, dans nos esprits». Le président Tebboune a conclu son message en félicitant toutes les femmes algériennes à l'occasion de cette journée et en reconnaissant leur dévouement sans faille dans l'accomplissement de la lourde mission de l'éducation des bâtisseurs de l'Algérie d'aujourd'hui et de demain.

Par ailleurs, à l'occasion de cette célébration, le Président a distingué une pléiade de femmes algériennes qui se sont illustrées dans plusieurs domaines stratégiques et créatifs. Il a remis des attestations de reconnaissance à Nihad Bouslama Maamcha, professeur en écologie et environnement, Ziani Rekioua Djamila, professeur en énergies renouvelables, Amel Khalil, professeur en dermatologie, Syrine Berrached, pilote d'avion de chasse, Fatma Hamdi, activiste dans le secteur agricole, Fella Zenati, ingénieur en mines et chercheuse en énergies renouvelables, Fatma Othmani, artisane dans l'industrie du cuir, et à Nesrine Ziad entrepreneuse et cheffe d'entreprise.

Il a également distingué la romancière Aicha Bennour, l'inspectrice général à la Direction générale des Douanes, Rima Yachkour, la journaliste sportive Ouassila Batiche et la championne internationale de gymnastique Kaylia Nemmour.

Avant la cérémonie, qui s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) sous le slogan : «Femme algérienne, luttes, acquis et perspectives», en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement, ainsi que de moudjahidate et de personnalités féminines, le Président a visité une exposition sur les créations de la femme artisane algérienne, où il a sillonné les différents stands et eu des échanges avec des exposantes. Il a, à cette occasion, salué le talent et la créativité des femmes algériennes dans ce domaine, soulignant leur contribution à la préservation du patrimoine culturel national et à la promotion de l'artisanat algérien.

Sihem Bounabi

Chanegriha honore le personnel militaire féminin



LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, jeudi au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de cadres féminins relevant des corps constitués, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du MDN. Ont pris part à cette cérémonie le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les chefs des départements, le Contrôleur général de l'Armée, les directeurs et Chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, précise la même source.

A cette occasion, le général d'Armée a adressé une allocution lors de laquelle il a félicité les personnels féminins de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale et, à travers elles, toutes les femmes algériennes, à l'occasion de leur journée internationale.

«Je me réjouis de rencontrer, aujourd'hui, les personnels militaires et civile féminins de l'ANP ainsi que les représentants des corps constitués, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, correspondant au 8 Mars de chaque année. En cette heureuse occasion, je tiens à adresser mes meilleurs vœux à l'ensemble des personnels féminins de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et à travers elles, à toutes les femmes algériennes dans chaque parcelle de notre chère patrie», a-t-il indiqué.

Le général d'Armée a salué les réalisations de la femme au sein d l'ANP et exprimé son engagement à «renforcer et à promouvoir le rôle de cette dernière, en lui assurant les conditions et l'environnement propices à même de lui permettre de travailler et d'apporter la contribution attendue». «Les réalisations que ne cesse d'accomplir la femme au sein de l'ANP méritent toute notre reconnaissance et notre considération, car elles sont le fruit d'un dur labeur et d'une persévérance à travers lesquelles elle a prouvé qu'elle était digne de confiance, mais également une source de fierté. A ce titre, il nous appartient en tant que commandement et responsables d'œuvrer, conformément aux orientations du président de la République, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, à réunir l'ensemble des facteurs qui permettent à la femme d'atteindre l'autonomisation et l'excellence. Il ne suffit donc pas d'améliorer ses conditions de travail et de créer un environnement propice à l'optimisation de ses performances, mais il faut également la soutenir sur le plan psychologique et moral et la protéger contre tout ce qui est susceptible d'ébranler sa volonté de réussir et sa contribution escomptée au service du pays et de la société», a-t-il souligné.

«Aujourd'hui, nous sommes fiers de compter parmi le potentiel féminin de haut niveau dont dispose notre armée, des professeurs en médecine, des ingénieurs et des athlètes d'élite, à l'exemple de l'équipe de saut au parachute et l'équipe féminine de tir, qui vont de succès en succès. Au cours de cette année, nous assisterons également à la sortie au niveau de l'Ecole supérieure de l'Air/Tafraoui, de la première promotion de femmes pilotes dont des pilotes d'avions de chasse, de transport aérien et d'hélicoptère, ce qui contribuera certainement au renforcement des rangs de nos forces armées et leur permettra d'accomplir pleinement leurs nobles missions», a-t-il ajouté.

A l'issue de la cérémonie, le général d'Armée a offert des présents symboliques à un nombre de personnels féminins en les encourageant à «consentir plus d'efforts et à réaliser davantage de réussite dans leur carrière professionnelle», conclut le communiqué.

Hamid B.

LE DUR QUOTIDIEN DES FEMMES À GAZA

A l'heure où les femmes du monde entier célèbrent la Journée internationale des droits des femmes, les femmes palestiniennes, malgré tous les slogans adoptés par les pays qui prétendent encore travailler à garantir les droits des femmes, continuent à souffrir de l'occupation sioniste, privées de leurs droits les plus élémentaires.



Les déplacements, la faim, le manque de soins médicaux et d'eau potable poussent à l'extrême leur souffrance, après cinq mois de bombardements non-stop par l'armée sioniste. A Gaza, la martyre, où tout est détruit, ce sont les femmes et les enfants qui sont le plus exposés aux incessants bombardements sionistes.

Les services de santé n'arrivent plus à répondre à la forte demande en matière de soins.

Outre le manque flagrant de prise en charge des blessures dues aux bombardements, le secteur de la PMI (protection maternelle et infantile) est quasiment inexistant.

Il faut ajouter à cela l'absence quasi générale d'ONG occidentales, qui semblent avoir répondu à la demande israélienne de quitter les lieux. Même la très neutre UNRWA (Organisme onusien présent depuis 1948 et chargée d'assister les réfugiés palestiniens en matière de soins et d'éducation) semble avoir abandonné les Gazaouis en général et les femmes en particulier. Abandonnées à leur triste sort, les femmes de Gaza sont dans une précarité telle qu'elles n'ont pratiquement plus rien à manger. Les pénuries chroniques des denrées alimentaires les impactent énormément.

Elles vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Elles n'ont pas accès aux services obstétriques d'urgence dont elles ont besoin pour accoucher en toute sécurité et s'occuper de leurs nouveau-nés.

Elles accouchent au bord de la route, chez elles ou dans des établissements de santé débordés, où les conditions sanitaires se dégradent et où les risques d'infection et de complications médicales augmentent. Ce qui constitue l'un des crimes les plus horribles commis dans toute l'histoire.

Les femmes palestiniennes, en particulier dans la bande de Gaza, subissent le poids de la guerre et leurs souffrances se sont aggravées depuis le début de l'agression sioniste contre cette zone. Toute cette violence que leur fait subir l'occupant sioniste ne fait que renforcer leur volonté de continuer la lutte.

Selon les statistiques communiquées par les services de santé de la bande de Gaza, le nombre de Palestiniens tués a dépassé les 32 000 morts, dont pas moins de 20 000 femmes et enfants, massacrés par les bombardements depuis le 7 octobre 2023. Selon le Croissant-Rouge palestinien, qui reste pratiquement l'unique organisation humanitaire à assister les populations meurtries de Gaza, ce sont les femmes qui endurent le plus cette cauchemardesque situation.

Lynda Louifi

MARWA ABOU DAGGA, UNE PALESTINIENNE INSTALLÉE À ALGER :

«Depuis le 7 octobre, je n'ai plus goût à la vie»

ELLE garde les yeux rivés sur le téléviseur, sur les images des corps morts ou blessés qui défilent en boucle. C'est le seul moyen de savoir si les frappes aériennes ont touché son quartier et sa famille. Contactée par le Jeune Indépendant, Marwa Abou Dagga, originaire de Gaza, vit très mal ce qui se passe dans son pays depuis presque cinq mois. «C'est un sentiment très difficile. Mon cœur et mon âme sont tout le temps dans mon pays et avec ma famille. Je ne quitte pas les chaînes d'information, surtout lorsque les moyens de communication sont coupés», a indiqué Marwa, les larmes aux yeux. «Le sentiment de chaleur, la sécurité, la disponibilité de la nourriture et une vie sûre sont devenus pour moi une trahison envers eux. Bref, depuis le 7 octobre, ma vie est devenue sans goût», a-t-elle confié.

Abandonnées à leur triste sort, raconte Marwa, les femmes de Gaza sont dans une précarité sans précédent. «Les femmes de Gaza n'ont plus rien. Ni soins, ni nourriture, ni sécurité… Elles ont tout perdu. Elles n'ont même plus de larmes pour pleurer… Elles vivent dans l'isolement, elles sont exposées à la violence physique et psychologique, au harcèlement et à l'interdiction de visites»,



témoigne la jeune maman au cœur plein. Lors de la récente guerre dans la bande de Gaza, a-t-elle poursuivi, des femmes âgées, des mineurs et des femmes avec leurs enfants ont été «arrêtées et soumises à des sévices dégradants, des conditions de détention et de traitement des plus humiliantes».

Reprenant son souffle, cette jeune maman, venue s'installer en Algérie depuis presque une année, ne cache pas sa fierté d'appartenir à un peuple résistant. A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes, elle raconte l'histoire de la lutte de la femme palestinienne contre l'occupation, insistant sur son rôle dans la formation de plusieurs générations pour la défense de la patrie.

«Mère de martyr, sœur de prisonnier et ancienne captive aussi, la femme palestinienne subit toujours les tyrannies de l'occupant sioniste, mais grâce à la force de sa résilience, elle a pu occuper une place particulière dans la société palestinienne, à travers sa participation à toutes les formes de résistance. Elle motive ses enfants à poursuivre leurs études et leur apprend l'amour de la patrie», a souligné Marwa Abou Dagga.

La femme palestinienne, a-t-elle indiqué, a beaucoup souffert de l'occupant sioniste. Elle a été emprisonnée et a été victime de meurtre et de torture. «Elle est celle qui a soutenu sa famille et ses enfants, et qui a résisté en faisant face à l'occupation, partout en Palestine, dans des conditions difficiles telles que le siège, le meurtre, l'arrestation et la privation des droits humains légitimes les plus élémentaires», a-t-elle ajouté.

Revenant à la guerre, Marwa affirme que sa famille a perdu 150 martyrs, parmi eux «ma cousine et ses enfants qui sont toujours sous les décombres. J'ai aussi perdu deux autres cousins et récemment ma grand-mère en raison du manque de médicaments et de soins».

«C'est la première fois que je me suis sentie seule. Je n'ai pas trouvé de consolation et je n'étais pas avec eux pour partager leur douleur. J'aurais aimé être à Gaza à ce moment-là», a confié la jeune Marwa dépitée.

«Nous avons perdu notre famille mais nous avons aussi perdu nos souvenirs et nos maisons dans lesquelles nous avons grandi et où nous étions tous rassemblés», a-t-elle déploré.

Loin de sa famille, Marwa Abou Dagga dégage un sentiment de faiblesse et d'incapacité devant ce qui se passe dans son pays. Elle vit dans la peur au quotidien de perdre d'autres membres de sa famille. «Au moment où les femmes du monde entier célèbrent leur journée internationale, les femmes palestiniennes sont en deuil et ne jouissent d'aucun de leurs droits, même les plus élémentaires», a-t-elle souligné.

L. L.

RÉALISATION D'UN COMPLEXE PÉTROCHIMIQUE À SKIKDA

La Sonatrach et l'italienne Tecnimont en partenariat

Nouvelle coopération entre l'Algérie et l'Italie. La Linéaire Alkyl Benzène (LAB), exclusivement importée, sera désormais produite en Algérie, à la faveur d'un contrat entre le Groupe Sonatrach avec la société italienne Tecnimont Spa portant réalisation d'un complexe pétrochimique à Skikda pour un montant d'un milliard de dollars.



La production de cette matière première essentielle entrant dans la production des détergents et des nettoyants industriels devrait répondre à la demande locale mais sera aussi destinée à l'exportation.

L'importance et les retombées économiques du projet, qui devrait entrer en production en 2027, ont été mises en exergue par le P-DG de la Sonatrach, Rachid Hachichi, lors d'une conférence de presse animée en marge de la cérémonie de signature de ce contrat, au siège du Groupe Sonatrach. «Une fois que le projet du complexe pétrochimique pour la production de Linéaire Alkyl Benzène entrera en production en 2027, l'Algérie n'aura pas besoin d'importer cette matière première utilisée dans la fabrication des détergents et les nettoyants industriels. Nous assurerons ainsi la satisfaction du marché national et pourrons même réaliser des exportations», a-t-il affirmé, précisant que ce projet s'inscrit dans la politique du président de la République visant à à éviter les importations et renforcer l'industrie pétrochimique algérienne. «Nous sommes très contents de ce contrat et nous allons le suivre de manière très rigoureuse pour le réaliser dans les délais requis, en respect du budget et de la qualité», a assuré M. Hachichi, affirmant que ce projet va contribuer à la création de plusieurs petites et moyennes entreprises pour la fabrication des détergents et produits nettoyants ainsi que de milliers de postes d'emploi pendant et après la réalisation du complexe.

Le P-DG de la Sonatrach a souligné que lancement de ce projet est un nouveau jalon dans le cadre du programme d'investissement visant le développement d'une industrie pétrochimique forte, affirmant que le groupe a choisi, pour la réalisation de ce projet, une technologie permettant de produire du LAB biodégradable, ce qui confirme, selon lui, la volonté du groupe de promouvoir un développement industriel durable. M. Hachichi, qui a affirmé que le lancement de ce nouveau projet pétrochimique conforte la Sonatrach «dans son rôle de locomotive de l'économie nationale et de leader du développement durable du pays», a donné plus de précisions sur ce projet. Confiée en EPC à Tecnimont Spa, la réalisation de celui-ci complexe s'étalera sur 44 mois. Le montant du contrat est de 1,05 milliard de dollars dont 32 % en dinars, a-t-il fait savoir, précisant que le complexe aura une capacité de 100 000 tonnes par an et permettra la production au niveau local d'un additif utilisé dans l'industrie des détergents et des nettoyants industriels qui, jusque-là, était importé.

Selon M. Hachichi, cet important investissement contribuera à une meilleure valorisation des produits pétroliers (kérosène et benzène) disponibles au niveau de la raffinerie de Skikda, tout en donnant un nouvel élan à l'industrie des détergents et de ses dérivés dans notre pays.

Pour sa part, le directeur central de l'engineering et management de projets, Mahdi Sallami, a fait savoir que ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement de la Sonatrach portant sur la transformation des produits pétroliers pour une meilleure valorisation et qu'il vise à absorber les importations du marché national qui avoisinent les 35 000 tonnes par an de LAB pur et dépassent les 40 000 tonnes de dérivés de LAB.

Pour sa part, le P-DG du Groupe Tecnimont, Alessandro Bernin, a affirmé que ce projet va renforcer la coopération entre l'Italie et l'Algérie, le qualifiant de projet «très important» qui confirme la forte compétitivité et la capacité de son groupe dans ce domaine.

Lilia A. A.

SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE AVEC PAIEMENT PAR FACILITÉ

Le nouveau service d'Algérie Poste

L'ENTREPRISE Algérie Poste et la compagnie Alliances Assurance viennent de lancer la prestation «Achète maintenant et paie plus tard», qui permet aux clients d'Algérie Poste de souscrire des contrats d'assurance auprès de la compagnie avec paiement par facilité. Cette prestation qui sera pratique à la date du 11 mars, offrira aux clients d'Algérie Poste, la possibilité de souscrire des contrats d'assurance avec paiement par facilité, à travers des ponctions mensuelles à partir de leurs comptes, tout en prélevant «une commission symbolique» au profit de la compagnie.

Le début sera avec l'assurance automobile, pour peu que la prestation soit élargie à l'avenir, pour englober les produits d'assurance.

Tout détenteur d'un compte courant postal (CCP) actif peut bénéficier de cette prestation «en toute facilité», soit au niveau des agences commerciales ou électroniquement, et ce en signant la demande de paiement échelonnée et en autorisant le prélèvement mensuel, après le versement d'un apport initial d'un taux de 30% au moins de la prime d'assurance.Pour pouvoir bénéficier de la prestation, il est exigé que la durée du contrat d'assurance ne soit pas inférieure à une année et qu'il soit d'une valeur qui équivaut à ou dépasse 25 000 DA. Par contre, le prélèvement est au choix, à partir du compte du client, sur 4 ou 6 ou 8 mois. Ce service vise à renforcer le partenariat entre le secteur public et privé, à encourager la consommation et la croissance économique, ainsi que l'activation de l'inclusion financière.

Le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi a souligné que les clients d'Algérie Poste ont besoin de ce genre de services, relevant que le premier objectif de l'entreprise est «la satisfaction du client».

Il a affirmé que l'établissement est prêt à accompagner les différents projets, appelant les sociétés désirants développé des services similaires au service de paiement par facilité de contacter l'entreprise.

Dans ce cadre, il a révélé qu'Algérie Poste conduit actuellement plusieurs projets, dont «certains ont atteint la phase de maturité».

De son côté, le pdg d'»Alliance assurance», Hassan Khelifati, a précisé que «les indemnités issues des contrats d'assurances relatifs au nouveau service seront virées sur les comptes postaux (CCP) des souscripteurs».

Il a également fait état de la levée de plusieurs obstacles durant 18 mois de travail sur ce service, avant son lancement à l'aide d'une start-up, annonçant que la société «Alliance Assurances» est ouverte à l'idée de lancer des services similaires avec les banques.

Notons que l'annonce de cette prestation est intervenue lors d'un point de presse animé par le directeur général d'Algérie Poste et le pdg d'»Alliance assurance», en présence du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de la Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, en marge du Sommet d'Alger de la fintech et de l'e-commerce (AFES 2024), organisé du 5 au 7 mars, par l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (Alger).

M. B.

DESTINÉES AUX RÉGIONS DES HAUTS PLATEAUX ET DU SUD

Don de deux cliniques mobiles de la Fondation Eni

LE MINISTÈRE de la Santé a reçu deux cliniques mobiles destinées à assurer divers types de soins et de diagnostics, offerts au ministère par la Fondation Eni, relevant de la compagnie pétrolière éponyme italienne.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat déjà signé entre Eni et le ministère de la Santé et portant sur la concrétisation de projets destinés à la prise en charge et la promotion de la santé infantile et maternelle au niveau des établissements publics de santé dans les wilayas du sud et des Hauts-plateaux. Ces deux cliniques mobiles sont dotées de salles de consultation disposant de tous les équipements pour le suivi de la santé de la mère et de l'enfant, le dépistage du cancer du sein, ainsi que les premières interventions et la prévention des maladies non transmissibles.

Présidant la cérémonie, de réception de ces deux cliniques, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, M. Saihi a tenu à mettre en avant «l'excellence des relations historiques entre l'Algérie et l'Italie qui ont été expulsées de façon positive par la dernière visite de la Première ministre italienne en Algérie Georgia Meloni». A cette occasion, La réception par le ministère de ces deux unités mobiles de soins, qui seront destinées aux services de santé de proximité dans les wilayas du sud et des Hauts-plateaux, constitue «un jalon dans l'édifice d'une coopération algéro-italienne diversifiée», a ajouté le ministre.

M. Saihi, a ajouté qu'il s»agit aussi d'un pas qui intervient en droite ligne de la politique du ministère pour la promotion de la santé de proximité, pour laquelle l'Etat a consacré tous les moyens nécessaires, notamment dans la prise en charge de maladies tels que le diabète, le cancer, l'obésité, de même que les actions de prévention.

De son côté, le professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), s'est réjoui de l'initiative de la fondation Eni, affirmant qu'elle «ne fait que témoigner de l'excellent état des relations algéro-italiennes».

Le président de l'ANSS a aussi salué le travail réalisé par les pouvoirs publics dans la couverture sanitaire des zones isolées.

Il a insisté sur la nécessité d'axer les efforts dans la prévention notamment, dans les zones d'ombre afin d'y éradiquer les disparités en matière de couverture sanitaire. Pour sa part, le président de la fondation Eni, Domenico Giani, a affirmé que les actions en Algérie de cet établissement, créé en 2006, sont appelées à durer dans le temps. Il a relevé qu'elles constituent des initiatives à même de renforcer «l'amitié historique entre l'Algérie et l'Italie».

Opérant dans une douzaine de pays à travers le monde, la fondation promeut des projets visant la santé de la mère et l'enfant, la prévention, et la formation du personnel de santé dans les zones enclavées, dans une démarche de développement durable.

Il convient de noter que le fondateur de l'Eni, Enrico Mattei est un ami de l'Algérie qui avait soutenu la guerre de libération nationale.

Sihem Bounabi

JOURNÉE INTERNATIONALE DU 08 MARS

Hommage à la femme algérienne, favoriser l'entreprenariat féminin

Abderrahmane Mebtoul. Professeur des universités, expert international, docteur d'Etat (1974)



Les 8 Mars de chaque année, le monde célèbre la Journée internationale de la femme. Au 01 janvier 2023, la population mondiale a dépassé la barre des 8 milliards, étant prévu en 2050 plus 9 milliards et sur 1000 personnes, 504 sont des hommes (50,4 %) et 496, des femmes (49,6 %). Cependant , il arrive un âge où les hommes et les femmes sont en nombre égal entre 50 et 54 ans et au delà, les femmes sont plus nombreuses, l'écart se creusant avec l'âge, ayant en moyenne huit centenaires femmes sur dix. Rappelons que le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 25 novembre «Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes» et a invité les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à sensibiliser l'opinion afin de dynamiser la place de la femme dans la société afin qu'elle puisse exercer différentes fonctions tant dans la sphère économique, sociale, culturelle que dans différentes responsabilités politiques

1.- Le fondement de toute politique socio-économique, dans un monde globalisé où l'image joue un rôle déterminant à travers les influences politiques, économiques et socioculturelles, doit reposer sur la structure de la population dont la population féminine pour satisfaire une demande sociale en croissance. L'analyse de d'entrepreneuriat féminin est intiment liée à l'analyse du marché du travail et du salariat d'une manière générale et de la place de la femme au sein de la société. Si le travail est au cœur de la construction de la société, il est particulièrement au centre de la consolidation de l'autonomie de l'individu, notamment de la promotion de la situation de la femme en tant que personne et en tant que citoyen. Intégrer la femme dans le monde du travail, implique en Algérie un cadre adapté également aux traditions surtout au niveau des zones semi-urbaines et rurales. Les différentes recherches en sciences sociales affirment souvent que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. L'émergence des femmes dans l'espace social et politique, la question de d'entrepreneuriat féminin devrait être posée dans le cadre de la problématique du développement et de la transformation générale de la société, étant au sein du carrefour de la pluridisciplinarité entre la psychologie et la sociologie du travail. Nous avons plusieurs thèses. La première thèse , qui a eu cours dans les années 1970 , largement dépassée me semble t-il , à partir d'enquêtes au niveau des entreprises, est que le «travail libérateur» de la femme serait un mythe, ne relevant pas d'une décision individuelle, mais d'un projet de groupe et que l'enfermement à l'usine est le strict équivalent de l'enfermement à la maison. Cette vision conteste que le travail puisse être un facteur de libération, ni même de changement, du fait que la fonction proprement socio -économique du salaire féminin est subvertie et réintégrée dans une logique symbolique propre à la société traditionnelle, la possibilité d'indépendance économique étant neutralisée par la logique de la domination. La seconde thèse liée à la précédente conteste la progression du travail féminin, remettant en cause dans ses travaux la thèse du travail émancipateur à partir d'une analyse théorique globale des rapports entre travail salarié et procès de travail domestique. Selon cette approche, le projet de développement et de mobilisation de la société des années 70 a exclu les femmes en les affectant en priorité à un procès de travail domestique issu de la destruction des anciennes formes de production et de la séparation entre l'espace de production et de reproduction. Ainsi, l'emploi féminin, «marginal», a introduit une scission entre la minorité qui travaille et la majorité des femmes au foyer vouées aux rôles traditionnels dont les normes patriarcales se trouveraient renforcées La troisième thèse, liée à la problématique du développement i considère que l'arrivée dans le monde du travail des premiers contingents de femmes est le point de départ d'un mouvement évolutif et irréversible qui ne peut que changer la conscience qu'ont les femmes d'elles-mêmes, celles qui travaillent comme celles qui ne travaillent pas, et constitue un atout majeur dans la conquête de l'espace social et politique. Selon cette thèse, ce sont les femmes qui travaillent, quelle que soit la nature de l'activité exercée, qui s'intéressent le plus à la vie sociale et politique, qui votent davantage et de manière plus autonome. C'est parmi elles aussi que l'on trouve le pourcentage le plus élevé de femmes satisfaites, le revenu, essentiellement salarial des femmes, la scolarisation massive des filles constituant des facteurs de changement dans les rapports de sexe dans une société qui n'avait connu La quatrième thèse , plus récente plus réaliste, essaie de réaliser une synthèse entre ces différentes approches intégrant les analyses psychosociologiques et la dualité de la société algérienne formel/informel. L'arrivée des femmes dans le monde du travail, limitée, mais non marginale, a produit un mouvement irréversible d'aspiration au travail, à l'activité rémunérée et à ce qu'elle implique, c'est-à-dire une forme ou une autre d'autonomie, encore qu'existent des résistances au changement. Ce mouvement, du fait des nouvelles orientations économiques et du désengagement de l'Etat, a donné naissance à un développement sans précédent du travail informel qui prend des formes très variées, concernant un nombre de femmes beaucoup plus important que celui des travailleuses déclarées. Toutes sortes d'activités, exercées en auto-emploi, sont appelées à se développer. Dans cette perspective, le travail salarié a produit des effets sociaux et culturels profonds et irréversibles. Ils remettent en cause la problématique d'une sorte d'inertie des pratiques et des représentations dans le monde des femmes dans son ensemble, mettant en valeur qu'avec la scolarisation massive des filles, le travail est le paramètre essentiel du changement et ce changement a des retombées sur celles qui ne travaillent pas. Encore que cette approche met en relief que le savoir social que ces femmes acquièrent et les multiples manières dont elles l'utilisent en le combinant à des matériaux puisés dans le patrimoine culturel pour construire une image de soi valorisante à la fois comme femme et comme travailleuse, peuvent se trouver en butte à des manifestations de réprobation du fait de résistances socioculturelles. Selon cette approche, avec l'évolution de la famille algérienne qui ne vit pas en vase clos, mais influencée par des facteurs d'environnement local et international (télévision, Internet), il faille éviter le stéréotype, selon lequel la famille, lieu de la tradition, emprisonne les individus et constitue toujours un frein à l'autonomie et au changement, une famille pouvant pousser ses membres féminins au changement parce qu'elle en tire des profits matériels et symboliques. A l'inverse, une femme qui fait des choix individuels en affrontant sa famille, ne s'en détache pas pour autant, ce qui signifie bien entendu qu'il ne peut y avoir d'un côté tradition et de l'autre innovation. Ces recherches mettent aussi en valeur la connivence mères-filles pour contrer une décision ou en faire valoir une autre, tout un ensemble de stratégies qui relèvent de ce que certains sociologues qualifient de «féminisme informel».

2.- Les obstacles au développement de l'entrepreneuriat féminin sont nombreux . Différentes enquêtes ont été réalisées sur ce sujet ou j'émets cinq constats. Le premier constat est la violence contre les femmes a pris des proportions alarmantes ces dernières années. Le phénomène touche de plus en plus de femmes qui, souvent, sont victimes de violences commises par le mari, le père, le frère ou même l'enfant.. Par ailleurs, les difficultés qui entravent l'évolution des carrières professionnelles des femmes sont en relation avec la discrimination dans l'attribution des promotions, certaines enquêtes montrant que leur niveau de formation et de perfectionnement entrave leur évolution, d'autres enquêtes estimant que les difficultés sont orientées vers la conciliation entre la vie de famille, la maternité et la société. Outre, les difficultés citées ci-dessus, il existe plusieurs types de discriminations , les enquêtes montrant femmes estiment que lors de leur recherche d'emploi , elles ont été confrontées à des discriminations d'ordre physique , dans l'attribution des promotions, la faiblesse aux postes de responsabilités, et dans le secteur privé une différence dans l'attribution des salaires entre les hommes et les femmes Le deuxième constat , la majorité des femmes souhaiteraient travailler dans des entreprises multinationales pour les conditions de travail et le salaire avantageux, un niveau intermédiaire préfèrent travailler dans les grandes entreprises algériennes et dans des entreprises et administrations publiques, et seulement une minorité s'intéressent aux offres d'emploi au niveau des petites et moyennes entreprises. Le troisième constat, concernant les métiers qui intéressent les femmes ou de plus en plus de femmes diplômées et expérimentées souhaiteraient occuper des postes à responsabilité : La majorité des es femmes souhaiteraient occuper des postes de gestion et de management, d'autres préfèrent des postes de création et de marketing, faire carrière dans le domaine des finances et la comptabilité et une minorité des femmes s'intéressent aux métiers du BTP, de techniciens supérieurs métiers dédiés en général aux hommes. Le quatrième constat est que bon nombre de femmes lors de l'élaboration d'un projet affirment que l'idée est venue de la spécialité de leur formation et l'expérience acquise au cours de leur vie professionnelle, d'autres que le montage financier de l'entreprise est une affaire de famille, dans la mesure où elles n'ont utilisé que leurs fonds personnels et de famille, alors que d'autres ont bénéficié d'un crédit bancaire en plus de leurs fonds propres. Cinquième constat est que la majorité des enquêtes montrent que le nombre de femmes qui optent pour l'entreprenariat sont confrontées à de nombreux obstacles, notamment les impôts, le problème de l'accès aux crédits en plus des responsabilités familiales qui limitent leur initiative. En conclusion l' objectif stratégique pour le développement de tout pays est de faire de l'égalité hommes-femmes une priorité en matière d'emploi, de formation et d'accès aux postes de responsabilités. Je considère que la promotion de la femme, et notamment du travail dans son ensemble et de l'entrepreneuriat féminin en particulier, comme le ciment et la vitalité de toute société. La femme a besoin de la plus grande considération car n'oublions jamais que , la Matrice de la Vie, la base, la mère des matrices, la racine de l'Arbre de la Vie, c' est notre mère.

ademmebtoul@gmail.com

AIDE À L'UKRAINE

L'administration Biden envisagerait de se servir dans les caisses du Pentagone

Selon l'agence Bloomberg, l'administration Biden étudie la possibilité de piocher 200 millions de dollars dans le budget du Pentagone afin de maintenir un soutien minimal à Kiev. Une aide dérisoire au vu des besoins de l'armée ukrainienne ?



Face au blocage au Congrès de l'enveloppe d'une centaine de milliards de dollars réclamée depuis des mois par Joe Biden, la Maison Blanche paraît à court de solutions pour soutenir l'Ukraine militairement. Selon Bloomberg, l'administration Biden «se demande» si elle pourrait piocher dans le budget de l'armée américaine pour fournir un coup de pouce financier «immédiat» à Kiev. Si «aucune décision définitive n'a encore été prise», précise l'une des sources citées par l'agence dans son article du 6 mars, il serait question d'«environ 200 millions de dollars» prélevés dans «les réserves» du Pentagone. «Mais le financement possible est minime comparé à l'aide de plus de 61 milliards de dollars à l'Ukraine que le président Joe Biden a demandé au Congrès d'autoriser, et les responsables de la Maison Blanche ont précédemment minimisé leur capacité à mobiliser des ressources supplémentaires au profit de l'Ukraine», a notamment souligné Bloomberg. Pour la Maison Blanche, l'armée ukrainienne recule à cause de «l'inaction» du Congrès À titre de comparaison, ces 200 millions de dollars permettraient à l'Ukraine d'acquérir environ 23 000 obus de 155 mm, ce qui ne représenterait que trois jours de tirs pour l'artillerie ukrainienne, selon CNN. Depuis l'éclatement du conflit entre Moscou et Kiev début 2022, leur prix a quadruplé en passant de 2 000 euros à 8 000 euros (8 489,60 dollars), déclarait fin octobre le chef du comité militaire de l'OTAN, l'amiral Rob Bauer. En janvier, la Maison Blanche annonçait avoir épuisé ses propres crédits, après l'envoi fin décembre d'une dernière tranche d'aide de 250 millions de dollars. Aide qui comprenait notamment des munitions pour les systèmes de défense aérienne de Kiev ainsi que des armes antichars, selon un communiqué de la diplomatie américaine. Depuis décembre, les élus républicains au Congrès des États-Unis bloquent une enveloppe de 106 milliards de dollars d'aide militaire réclamée par Joe Biden et destinée à Israël, Taïwan et l'Ukraine, dont 61 milliards rien que pour cette dernière. Une enveloppe, militaire, que le président américain enjoint régulièrement les élus d'approuver. Il devrait réitérer son appel ce 7 mars à l'occasion de son discours sur l'état de l'Union. «L'Ukraine perd actuellement du terrain sur le champ de bataille», a déclaré le 6 mars la porte-parole de la Maison Blanche, Karine Jean-Pierre,. Avant d'ajouter : «Et nous pensons que c'est à cause de l'inaction du Congrès.» **R. I.**

MER ROUGE

Les Houthis ciblent un navire, Washington fait état de trois morts

LE GROUPE Ansar Allah a affirmé avoir touché un navire américain, le «True confidence». L'armée américaine a confirmé la frappe, précisant qu'elle avait fait trois morts et plusieurs blessés, mais indiquant que le navire battait pavillon de la Barbade. Les rebelles yéménites ont revendiqué le 6 mars une frappe sur un navire américain, le «True confidence». L'armée américaine a confirmé cette frappe en faisant état de trois morts et plusieurs blessés. L'équipage a dû quitter le navire. Dans une allocution, le porte-parole des Houthis Yahya Saree a annoncé le 6 mars que les rebelles yéménites avaient «mené une opération de ciblage contre le navire américain [True confidence] dans le golfe d'Aden, avec un certain nombre de missiles navals appropriés», affirmant que le coup avait été «précis». Confusion sur l'origine du navire touché Yahya Saree a expliqué que l'opération avait été menée «après que l'équipage du navire a rejeté les messages d'avertissement des forces navales yéménites». Il a d'ailleurs réaffirmé que les attaques contre les navires commerciaux continueraient en mer d'Oman et en mer Rouge tant que le conflit à Gaza ne cesserait pas. Cette opération des Houthis a été confirmée par le commandement central américain (Centcom). «Un missile balistique antinavire (ASBM) a été lancé depuis les zones du Yémen contrôlées par les terroristes houthis soutenus par l'Iran vers le M/V True Confidence, un navire libérien battant pavillon de la Barbade», a précisé l'armée américaine. Une information qui n'est toutefois pas certifiée par l'agence britannique de sécurité maritime Ambrey, qui a indiqué que le bâtiment était la propriété d'un Américain. L'armée américaine a d'ailleurs rappelé qu'il s'agissait «du cinquième tir d'ASBM par les Houthis au cours des deux derniers jours». Le 4 mars, les rebelles yéménites avaient en effet également touché un navire, le MSC SKY. Malgré l'attaque, le cargo a pu continuer son trajet jusqu'au port d'Abou Dhabi. En solidarité avec la population palestinienne de Gaza, le mouvement Ansar Allah, qui contrôle une partie du territoire yéménite, a lancé une série d'opérations visant à perturber le trafic maritime international. Les rebelles ciblent en effet des cargos à destination de l'État hébreu. Depuis, les principales compagnies de transport ont décidé d'emprunter une autre route maritime, plus longue et donc plus coûteuse. Pour empêcher les Houthis de continuer leurs attaques sur les navires commerciaux, depuis le 12 janvier dernier, les États-Unis et le Royaume-Uni, aidés par l'Australie, Bahreïn, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, procèdent à des frappes sur les installations militaires des rebelles yéménites. Les derniers raids datent du 24 février, la coalition américano-britannique ayant ciblé 18 sites. L'Union européenne a elle aussi lancé sa mission «Aspides», avec l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grèce et l'Italie. Cette opération se veut strictement défensive. **R. I.**

KRISTERSSON REMET LES DOCUMENTS À WASHINGTON

La Suède rejoint officiellement l'OTAN

LA SUÈDE est devenue le 32e membre de l'OTAN avec la remise de documents officiels lors d'une cérémonie à Washington, le pays scandinave ayant choisi, à la suite du conflit en Ukraine, de mettre fin à deux siècles de non-alignement. Le Premier ministre suédois Ulf Kristersson était en déplacement ce 7 mars à Washington, où il a remis au chef de la diplomatie américaine Antony Blinken les documents de ratification confirmant l'entrée de son pays dans l'Alliance atlantique. Le drapeau bleu et jaune suédois doit être hissé le 11 mars devant le siège bruxellois de l'OTAN. La Russie a promis la semaine dernière de prendre des «contre-mesures» en réaction à l'adhésion de Stockholm, qui dépendront «des conditions et de l'ampleur de l'intégration de la Suède à l'OTAN». L'adhésion de la Suède, après celle de la Finlande l'an dernier, signifie que tous les pays bordant la mer Baltique, à l'exception de la Russie, sont désormais membres de l'Alliance atlantique. La Suède et la Finlande, bien que proches militairement des États-Unis de par leur appartenance à l'Union européenne, avaient historiquement préféré se tenir à l'écart de l'alliance, formée lors de la Guerre froide face à l'Union soviétique. Si la Suède contribue aux forces internationales de maintien de la paix, elle n'a plus connu de guerre depuis un conflit avec la Norvège en 1814. «Trop de sacrifices» Helsinki et Stockholm avaient annoncé en même temps leur candidature pour rejoindre l'OTAN en 2022, en réaction à l'opération militaire russe en Ukraine. La Finlande avait obtenu son accession à l'Alliance en avril dernier, mais le processus d'adhésion de la Suède a été ponctué de tractations avec la Turquie qui accusait le pays nordique de mansuétude envers des militants kurdes réfugiés sur son sol, considérés pour certains comme terroristes par Ankara. La Suède a également dû composer avec les réticences du Premier ministre hongrois. Viktor Orban avait certes donné de longue date son accord de principe mais, avant de boucler le processus, il exigeait du «respect» de Stockholm, après des années de «dénigrement» de sa politique. Fin février, le Parlement hongrois avait finalement ratifié l'adhésion de la Suède à l'OTAN. Washington aura accès à 17 bases militaires suédoises Selon un sondage de la radio SR diffusé le 1er mars, la majorité des Suédois estiment que leur pays a fait «trop de sacrifices» pour devenir membre de l'OTAN, tout en admettant que la sécurité de la Suède s'est renforcée avec cette adhésion. L'adhésion de la Suède à l'OTAN s'est accompagnée d'un net durcissement du discours de ses dirigeants, le commandant en chef des forces armées suédoises, Micael Byden, déclarant en janvier que ses compatriotes «devaient se préparer mentalement à la guerre». Outre sa candidature à l'OTAN, la Suède a signé début décembre un accord autorisant les États-Unis à avoir accès à 17 bases militaires sur son sol. R. I.

HANDBALL / TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE (PARIS 2024)

Le Sept national en stage à Alger du 10 au 12 Mars

LA SÉLECTION algérienne de handball (seniors messieurs) sera en stage de préparation du 10 au 12 mars à Alger, en prévision de sa participation au tournoi de qualification olympique «2», prévu du 14 au 17 mars à Hanovre (Allemagne), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Pour ce stage, le staff technique national, drivé par Farouk Dehili, a fait appel à 23 joueurs dont ceux évoluant à l'étranger. Outre l'Algérie, finaliste du championnat d'Afrique des nations CAN 2024, trois équipes européennes prendront part au tournoi de qualification olympique 2. Il s'agit de l'Allemagne (cinquième au Championnat du monde masculin 2023), la Croatie (neuvième au Championnat du monde masculin 2023), et l'Autriche (huitième de l'EHF EURO 2024). Les quatre équipes se disputeront les deux premières places qualificatives aux JO 2024. Les handballeurs algériens débuteront le tournoi face à l'Allemagne (jeudi 14 mars, 17h45), avant d'enchainer face l'Autriche (samedi 16 mars, 17h00), puis la Croatie (dimanche 17 mars, 16h45). Le Tournoi de Qualification olympique 1 se jouera au Palau d'Esports de Granollers (Espagne), l'arène qui a accueilli la finale des Jeux olympiques de Barcelone 1992 et qui a également accueilli des matchs du Championnat du Monde Féminin 2021, avec une capacité de 6.500 places. Au total, trois tournois de qualification olympique se dérouleront du 14 au 17 mars. Les trois tournois de qualification olympique se joueront selon un format de tournoi à la ronde, les deux meilleures équipes de chacun se qualifieront pour les Jeux olympiques de Paris 2024. La France, pays hôte, le Danemark, champion du monde, l'Argentine, vainqueur des Jeux panaméricains, l'Egypte, championne d'Afrique, la Suède et le Japon sont les six équipes qui ont déjà composté leur billet pour les Jeux olympiques de Paris 2024.

BOXE - JO-2024 - PREMIER TOURNOI MONDIAL DE QUALIFICATION :

Youcef Islam Yaïche éliminé dès le premier tour

LE BOXEUR algérien Youcef Islam Yaïche a été éliminé dès le premier tour du Tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques de Paris-2024, qui se déroule actuellement à Varèse en Italie (3-11 mars), après sa défaite face à l'Ouzbek Asadkhuja Muydinkhujaev (5-0) mardi soir. L'élimination de Youcef Islam Yaïche (71 kg) s'ajoute à celles de ses compatriotes Hicham Maouche (67 kg), Mohamed Houmri (80 kg) et Fatma-Zohra Abdelkader Hadjala (54 kg), tous sortis dès le premier tour du premier Tournoi mondial de qualification aux JO. Le cinquième et dernier représentant algérien dans cette compétition, Chahira Selmouni, fera son entrée en lice ultérieurement, dans la catégorie des 57 kg, où elle affrontera l'Allemande Nancy Canan. L'Algérie a engagé cinq boxeurs dans ce tournoi qualificatif aux prochains Jeux olympiques d'été : trois messieurs et deux dames. Outre l'Algérie, les organisateurs ont annoncé la participation de 115 pays, dont certaines nations arabes, comme la Tunisie, le Qatar, la Jordanie, la Palestine, Bahreïn et les Emirats arabes unis. Au total, 633 athlètes (400 messieurs et 233 dames), venus des quatre coins du monde sont engagés dans cet évènement, qui propose pas moins de 49 billets pour les olympiades parisiennes : 28 chez les messieurs et 21 chez les dames. Les pugilistes qui n'auront pas la chance de se qualifier à Varèse bénéficieront d'une seconde chance d'aller à Paris à travers le Deuxième tournoi mondial, prévu au mois de mai prochain à Bangkok, et qui mettra en jeu une cinquantaine de billets supplémentaires, entre messieurs et dames

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION À LA CLÔTURE D'UNE SESSION DE FORMATION :

« Les journalistes sportifs sont mis devant leurs responsabilités » ...

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présidé, mercredi soir au siège de son département ministeriel à Alger, la clôture d'une session de formation sur «la présentation des journaux télévisés et des programmes et la gestion des studios d'analyses sportives» au profit d'une cinquantaine de journalistes sportifs.

La cérémonie de clôture de cette formation, organisée par le ministère de la Communication, en coordination avec l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), s'est déroulée en présence des directeurs généraux des organes de presse nationaux publics et privés et de nombre de journalistes sportifs. A cette occasion, le ministre a distingué les journalistes et les organes de presse ayant participé à la formation, ainsi que les journalistes sportifs qui ont encadré cette session, à savoir Lakhdar Berriche, Boualem Benoumechiara et Salem El Djahouchi. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Laagab a appelé les journalistes sportifs ayant bénéficié de cette formation à «transmettre les connaissances acquises à leurs collègues dans les organes de presse et à les mettre en pratique dans l'exercice de leur profession», assurant que d'autres sessions de formation seront organisées «prochainement» au profit des journalistes. De son côté, le président de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens, Youcef Tazir, a salué, dans une déclaration à la presse, «le succès» de cette session et «la qualité de la formation» dispensée aux journalistes grâce, a-t-il dit, aux efforts du ministère de la Communication «qui a mobilisé tous les moyens». De telles sessions visent à «asseoir un système national d'information fort» et à «accompagner les efforts de l'Etat dans les secteurs de l'information et des sports», a-t-il dit. A leur tour, les journalistes ont salué «le niveau élevé du programme de la session», se disant



«prêts à consentir davantage d'efforts en vue de donner une image honorable de l'information nationale, en général, et de l'information sportive, en particulier». A cette occasion, un film documentaire a été projeté sur l'équipe de football du Front de libération nationale (FLN), née durant la Glorieuse guerre de libération nationale, le 13 avril 1958. La projection a retracé les haltes et les réalisations de cette équipe révolutionnaire qui a élevé haut l'emblème national dans les différentes manifestations sportives internationales de l'époque, contribuant ainsi à l'internationalisation de la cause algérienne et à la vulgarisation de la lutte du peuple algérien contre le colonialisme. A noter que cette session de formation théorique et pratique avait débuté lundi au siège du ministère de la Communication.

LORS D'UNE RENCONTRE TENUE JEUDI

Laâgab a appelé à la mise en place d'une 1ère «Charte d'éthique de la presse sportive»

LE MINISTRE de la Communication, Mohamed Laagab, a appelé, lors d'une rencontre sur la «Presse sportive : entre le droit à l'information et la responsabilité journalistique» qu'il a présidée jeudi au niveau de la salle de conférences du stade «Nelson Mandela» à Baraki, à la mise en place d'une 1ère «Charte d'éthique de la presse sportive», appelée à être enrichie à l'avenir. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du président de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), Youcef Tazir et de nombre de journalistes et de personnalités sportives, M. Laagab a exprimé son vœu de voir «les recommandations de cette rencontre baliser la voie pour la mise en place d'une première Charte d'éthique de la presse sportive, appelée à être enrichie à l'avenir, nonobstant l'existence de lois et de législations liées à la déontologie de la profession, outre la création du Prix du meilleur journaliste sportif». «Nous vous apporterons le soutien nécessaire pour sa mise en œuvre», a-t-il ajouté. Lors de cette rencontre organisée par l'ONJSA, M. Laagab a indiqué que «le journaliste sportif est appelé à se spécialiser, étant suivi de tous et au regard de sa grande influence», ajoutant qu'»il est normal que les performances des journalistes soient sous le feu des projecteurs, en vue de hisser la presse sportive à un niveau élevé de professionnalisme». Le ministre a, en outre, insisté sur la spécialisation pour le journaliste sportif pour ne pas le détourner de ses missions et lui permettre de s'en acquitter pleinement. Il a promis d'apporter toute l'aide nécessaire pour mettre en œuvre les recommandations des quatre ateliers organisés à cette occasion, donnant également son accord pour parrainer le prix du meilleur journaliste sportif. Pour sa part, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, s'est engagé à «soutenir et à apporter toute l'aide nécessaire au journaliste sportif en quête d'une information vraie». Le président de l'ONJSA, Youcef Tazir, a estimé, pour sa part, que la rencontre «a constitué un nouveau jalon sur la voie de l'instauration d'un système médiatique fort, car la presse sportive est le partenaire de toutes les institutions et contribue également à dessiner une image réelle à la hauteur de la renommée de l'Algérie», formant le vœu de voir les résultats de cette rencontre contribuer à «renforcer l'arsenal juridique actuel et améliorer les performances de la presse sportive en général». La rencontre a enregistré une participation record de représentants de différentes institutions médiatiques, ainsi que de représentants de stations régionales de la radio nationale, des correspondants des chaînes de télévision publiques et privées, ainsi que des analystes sportifs, des juristes et des invités d'honneur. A cette occasion, quatre ateliers ont été organisés pour discuter des sujets : le journaliste sportif, l'analyste technique et tactique, le critique sportif, le correspondant journalistique sportif et l'éthique professionnelle. Ces ateliers seront sanctionnés par des propositions «efficaces, à même de contribuer à améliorer les performances de la presse sportive nationale et à renforcer son rôle, au moins, dans l'environnement régional, ainsi qu'à hisser le niveau de la presse sportive nationale et à l'adapter au nouvel environnement juridique, notamment après la publication des textes législatifs régissant le secteur médiatique dans le journal.

LA COUPE D'ALGÉRIE SE REFUSE AUX CANARIS

JS Kabylie : le spectre d'une nouvelle année blanche

L'aventure du onze de Tizi Ouzou dans l'épreuve populaire a cette année encore été très brève. En perdant sur leur terrain (0-2) contre le CR Belouizdad, les joueurs d'Ait Djoudi, dont l'arrivée n'a pas provoqué le déclic espéré, ont confirmé la difficulté éprouvée par le club phare de Kabylie à élever le niveau après une phase aller de championnat ratée

Par Rabah Azizi



Sortie dès les 32es de Dame Coupe, Mouaki et ses camarades, dans une partie qui les a vus passer lamentablement à côté de leur sujet lors d'un 2e mi-temps de cauchemar où ils ont été outrageusement dominés par le CR Belouizdad, ont fini par décourager définitivement leur fidèle public qui ne croit plus en eux, tellement cette nouvelle saison ressemble aux précédentes en termes de résultats. Après avoir donc perdu l'espoir de jouer à fond ses chance de se mêler à la course au titre, le club de la Ville des Genêts rate un autre objectif, cette fois dans une compétition considérée comme celle de la réhabilitation, surtout que l'épreuve reine ne laisse pas indifférent. Deux objectifs majeurs perdus l'un après l'autre en l'espace d'une moitié de saison. Dans les gradins du stade du 1er Novembre où ça gronde comme dans l'ensemble de la région, on vous dira que ce n'est que du déjà-vu, tant leur sigle, ces dernières saisons, déçoit et aligne les déceptions. Pourtant, l'espoirs était grand de revoir les Jaune et Vert remonter la pente après l'arrivée d'un sponsor majeur, Mobilis, qui a mis les moyens et éloigné le spectre de la crise financière en renflouant les caisses du club. La suite, les résultats ne suivront malheureusement pas. Des résultats en deçà des attentes des amoureux d'un sigle dont l'entrée dans les rangs n'a rien de commun avec un palmarès au double plan national et international. Une entrée dans les rangs, amorcée il y après maintenant de 15 ans, quand, en 2011, la saison de leur dernier titre avec, curieusement une victoire finale en Coupe d'Algérie, les Canaris ont commencé à battre dangereusement de l'aile pour devenir une équipe quelconque. Une équipe en blocage. Après la dernière défaite et la désillusion face au CRB, à domicile, l'entraîneur Ait Djoudi a certes présenté ses excuses pour la performance de ses poulains, mais n'a convaincu personne au sein d'un public au sujet des performances de ses favoris. Et les échos en provenance de Tizi Ouzou ne sont pas bonnes et le divorce joueurs- fans semble consommé même si cela ne date pas de cette élimination difficile à digérer. D'autant que les espoirs nés avec l'arrivée de Mobilis n'ont pas fait évoluer les choses, ce qui naturellement a amené une partie du public à se poser la question de l'efficacité de la nouvelle administration concernant sa stratégie et sa composante. Une nouvelle direction mise maintenant devant ses responsabilités, surtout celle de remettre le club sur les bons rails. C'est pourquoi, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour demander des changements à tous les niveaux. Conclusion, des noms risquent de partir, des têtes en voie de tomber. Ce qui est sûr, c'est que cette gifle de Coupe d'Algérie, juge l'entourage du club, ouvre la porte à toutes les éventualités, ce qui est toutefois difficile en milieu de saison. Ceci dit, la crise est bien là.

R.A

FOOTBALL/LIGUE 1 MOBILIS :

La 20e journée aura lieu en 3 actes, les 14, 15 et 16 mars

LA 20E journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se déroulera entre le 14 et le 16 mars dont six rencontres se joueront à 22h00, selon le programme de la compétition dévoilé jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP). Cette journée débutera le jeudi 14 mars avec le déroulement d'une seule rencontre entre le MC Alger et l'ASO Chlef, prévue à 22h00 au stade 5 juillet (Alger). Cinq autres matchs de cette 20e journée se dérouleront le vendredi 16 mars, dont le derby algérois CR Belouizdad- USM Alger qui aura lieu en nocturne (22h00) également au stade 5 juillet. L'épilogue de cette journée aura lieu samedi avec la programmation de deux matchs, MCEB – JSS (15h30) et USB – USMK (22h00). La 21e journée de L1 est programmée sur deux jours, le samedi 23 et le dimanche 24 mars 2024. D'autre part, les trois matchs en retard de Ligue 1 Mobilis : ESBA/MCA (16éme), NCM/CRB (17éme) et USMA/ESS (18éme) se joueront le mardi 19 mars. Les rencontres des 8es de finales de la Coupe d'Algérie se dérouleront les 29 et 30 mars. Elles seront précédées par celles des seizièmes de finale prévues ce week-end (8-9 mars).

20éme journée : Jeudi 14, Vendredi 15 et Samedi 16 Mars 2024.

Matchs en retard (Mardi 19 Mars 2024) : ESBA/MCA (16éme), NCM/CRB (17éme), USMA/ESS (18éme).

21éme journée (Samedi 23 et Dimanche 24 Mars 2024) : 8éme de Finale Coupe d'Algérie : Vendredi 29 et Samedi 30 Mars 2024.

LE PROGRAMME COMPLET DE LA 20ÉME JOURNÉE EST COMME SUIT :

Jeudi 14 Mars 2024
MCA - ASO 22h00
Vendredi 15 Mars 2024
ESBA - NCM 15h30
CSC – USS 22 h00
MCO – PAC 22 h 00
JSK – ESS 22h00
CRB - USMA 22h00
Samedi 16 mars 2024
MCEB – JSS 15h30

LIGUE 2 AMATEUR :

La 19e journée est fixée, en 2 actes, aux 15 et 16 mars

LA 19E JOURNÉE de la Ligue 2 amateur de football, groupes Centre-Ouest et Centre-Est, se jouera les 15 et 16 mars prochains, a indiqué jeudi la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Les rencontres de la poule Centre-Ouest se dérouleront le vendredi 15 mars à partir de 15h00, à l'exception du match NA Hussein Dey - JSM Tiaret décalé à samedi (15h00). Les matchs du groupe Centre-Est se tiendront le samedi 16 mars à la même heure. La Ligue 2 amateur de football observera une pause ce week-end à l'occasion du déroulement des rencontres 16es de finale de la Coupe d'Algérie, qui verra l'ES Mostaganem, co-leader de la poule Centre-Ouest avec le RC Kouba, affronter l'IS Tighenif (Inter-régions) vendredi, alors que l'Olympique Akbou, leader de la poule Centre-Est, défier le SC Mecheria (Ligue 2) samedi. Après 18 journées de compétition, l'Olympique Akbou (45 pts) domine outrageusement le groupe Centre-Est, tandis que l'ES Mostaganem et le RC Kouba se partagent le fauteuil de leader de la poule Centre-Ouest avec 41 points.

Programme de la 19e journée de la Ligue 2 amateur :

GROUPE CENTRE-OUEST (VENDREDI,15H00) :

MCB Oued Sly - SC Mecheria
JS Guir - RC Arbaâ
O Médéa - WA Boufarik (Huis clos)
CR Témouchent - ES Mostaganem
ESM Koléa - SKAF Khemis Miliana
GC Mascara - RC Kouba
WA Mostaganem - ASM Oran

SAMEDI (15H00):

NA Hussein Dey - JSM Tiaret
Groupe Centre-Est (Samedi, 15h00) :
JS Bordj Ménael - Olympique Akbou
MC El Eulma - HB Chelghoum Laid (Huis clos)
IRB Ouargla - E Sour Ghozlane
NRB Teleghma - AS Khroub
MSP Batna - IB Khemis El Khechna (Huis clos)
USM El Harrach - AS Ain M'lila
MO Constantine - USM Annaba
O Magrane - CA Batna.

GYMNASTIQUE/COUPE DU MONDE 2024 - ÉTAPE DE BAKOU :

L'Algérienne Kaylia Nemour en finale aux barres asymétriques

LA GYMNASTE algérienne Kaylia Nemour s'est qualifiée jeudi à la finale des barres asymétriques de la troisième étape de Coupe du monde (7-10 mars) qui se déroule à l'Arène nationale de gymnastique de Bakou (Azerbaïdjan), a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. L'Algérienne de 17 ans qui est déjà qualifiée aux Jeux olympiques 2024 de Paris, a entamé le rendez-vous de Bakou par une superbe qualification aux barres asymétriques, avec un enchaînement parfaitement exécuté qui lui permet de terminer largement en tête avec une note de 15.433, soit la même performance réalisée lors de la deuxième étape à Cottbus (Allemagne). Selon les organisateurs, cette troisième des quatre étapes de Coupe du monde enregistre la participation exceptionnelle de plus de 250 gymnastes provenant de 69 nations comprend, dont dix champions du monde masculins. La République populaire de Chine a envoyé une équipe solide, comprenant le champion olympique aux barres parallèles Zou Jingyuan et le champion du monde 2015 You Hao . Aux côtés de Carlos Yulo (PHI), ils tenteront de briser la domination de l'Ukrainienne Illia Kovtun sur la Coupe du monde. Pour rappel, l'Algérienne Kaylia Nemour avait remporté la médaille d'or au concours des barres asymétriques de l'étape de Cottbus (Allemagne), comptant pour la Coupe du monde 2024 de gymnastique. En plus des médailles mises en jeu, Nemour profite de cette compétition mondiale pour préparer les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains. A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre agrès (Au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée, décrocheront un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été. Cependant, les gymnastes doivent participer à un minimum de trois manches sur les quatre pour être éligibles.

TÉMOIGNAGE DE FATIMA YAKOUBI À CHLEF

«J'ai deux métiers, deux casquettes»

Originaire de Chlef, Fatima Yakoubi est une femme exceptionnelle, elle a réussi la gageure de concilier deux métiers, en tenant un salon de coiffure et d'esthétique à Tadjena, tout en poursuivant son activité agricole héritée de son père, en dépit d'un environnement familial conservateur, incarnant ainsi le modèle de la femme rurale productive et de l'artisane professionnelle à qui tout réussit.



Grace à sa volonté à toutes épreuves et sa passion du travail, cette dame de 59 ans a réussi à faire l'exception, en exerçant son métier de coiffeuse dans son salon, sis à Tadjena, avant de se rendre durant la même journée, dans son exploitation agricole située à Bouzeghaia, à une trentaine de km de son salon de coiffure, pour s'enquérir de ses champs de blé et d'orge, et nourrir ses moutons et vaches.
A la veille de la célébration de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, Fatima a raconté son histoire dans laquelle elle explique les circonstances sociales et familiales qui l'ont amenée en tant que fille aînée de sa fratrie à abandonner ses études primaires dans les années 70 du siècle dernier, pour aider son père dans les champs et soutenir sa famille.
« Avec le temps j'ai réussi à acquérir une grande expérience dans ce domaine, en maitrisant plusieurs activités agricoles », a-t-elle dit.
Ne se contentant pas de son savoir-faire agricole, elle décida de suivre une formation professionnelle en coiffure et esthétique et obtint son diplôme en 1992. Un fait qui lui a permis de travailler dans plusieurs salons de coiffure à Chlef et de se perfectionner dans le domaine.
A la mort de son père, Fatima Yakoubi se trouve confrontée à un dilemme, sacrifier une de ses deux passions, l'agriculture ou la coiffure, ou concilier les deux, et finit par opter pour la 2e option, un véritable défi pour elle, continuer à exercer la coiffure tout en n'abandonnant pas le legs de son père.
Mieux encore, cette dame courage a développé ses deux activités, en assurant des postes d'emploi pour les citoyens de sa région, faisant preuve d'aptitudes certaines en matière de gestion d'entreprise.
Une volonté à toutes épreuves pour réussir
Actuellement Mme Yakoubi emploie quatre personnes dans son salon de coiffure et quatre autres dans sa ferme, passant ses journées entre Tadjena et Bouzeghaia, tour à tour, à s'occuper de ses clientes au salon de coiffure, ou à s'enquérir de ses récoltes agricoles, nourrir ses bêtes et assurer l'approvisionnement de la ferme en eau.
Son travail au salon de coiffure la contraint parfois à travailler jusqu'à des heures tardives pour coiffer et maquiller des mariées. Il lui arrive aussi de se lever très tôt le matin pour irriguer ses cultures.
Interrogé sur sa patronne, Ahmed Laidi, un ouvrier agricole employé dans l'exploitation agricole de Mme Yakoubi depuis plusieurs mois, a relevé que cette dernière est «foncièrement réputée pour sa détermination et sa volonté à toutes épreuves, qui ont fait d'elle une très bonne gérante et administratrice. « Elle a de très bonnes relations professionnelles avec son équipe de travail, basées sur les valeurs de solidarité, d'altruisme et de bienveillance », a-t-il souligné.
Selon lui, le métier de coiffeuse de Mme Yakoubi « n'a jamais impacté sur ses rendez-vous et ses engagements à la ferme. Elle ne manque jamais l'heure de donner à manger à ses bêtes (moutons, vaches, volailles) qu'elle nourrit personnellement », a-t-il encore souligné admiratif.
Une admiration partagée par la fille de Mme Yakoubi, Chaima, qui a affirmé que sa mère «n'a jamais manqué à ses obligations familiales, en dépit d'un agenda fortement chargé. Elle est pour moi un modèle à suivre et une source d'inspiration pour ses homologues féminines», a-t-elle soutenue, visiblement fière.
« La forte volonté de ma mère est singulière. Elle cumule deux métiers, une preuve définitive de la capacité de la femme à assumer des responsabilités multiples, tant dans le domaine familial, que celui des affaires et du travail », a ajouté Chaima.
L'histoire de Fatima Yakoubi, qui aspire à élargir encore ses activités à l'avenir, est unique dans son genre. Elle a réussi à allier son ambition personnelle de devenir coiffeuse, avec un métier d'agricultrice, reçu en héritage et perpétué par fidélité à la mémoire de son père, avec une égale passion.

R.R

RÉHABILITATION D'UNE STATION DE POMPAGE À TÉBESSA

200 millions de DA alloués

UN BUDGET de 200 millions de dinars a été réservé pour la mise à niveau de la station de pompage des eaux au barrage de la commune Safsaf El Ouesra au sud de la wilaya de Tébessa. C'est ce qu'a déclaré, avant-hier, Mme Sonia Rehahlia, directrice de wilaya des ressources en eau.
A ce propos, la même responsable, a indiqué que l'enveloppe financière a été mobilisée dans le cadre du programme complémentaire du secteur des ressources en eau pour l'exercice 2023 et a été réservée à la réhabilitation de cette station mise en exploitation en 2011. Soulignant également que « les procédures administratives et réglementaires relatives à l'octroi de ce marché ont été finalisées et les travaux seront lancés prochainement », a-t-elle dit.
En outre, Mme Sonia Rehahlia, a précisé que « la réhabilitation de la station de pompage du barrage Safsaf contribuera au renforcement de l'alimentation en eau potable au profit des habitants de la commune de Bir El Ater avec une capacité de pompage atteignant les 50 litres par seconde ».
Dans ce contexte, la même source a fait savoir qu' « un plan d'action visant l'amélioration de l'alimentation en eau potable dans tout le territoire de la wilaya à travers la réhabilitation et la mise en exploitation d'anciennes infrastructures hydriques, a été tracé en collaboration avec tous les secteurs concernés à leur tête l'unité de l'Algérienne des eaux de Tébessa ».
La directrice de wilaya du secteur a rappelé que la partie sud de Tébessa souffre d'un problème des raccordements anarchiques et illicites au réseau de distribution ce qui a négativement influé sur les quantités destinées à la consommation.
Tous les cadres et agents en plus des moyens logistiques disponibles ont été mobilisés pour lutter contre ce phénomène et couper tous les raccordements illicites avec des poursuites judiciaires pour améliorer le service public notamment durant le mois sacré du Ramadhan et l'été.

R.R

BONNE PLUVIOMÉTRIE À SOUK-AHRAS

Augmentation du niveau des eaux du barrage

LES BONNES pluviométries de ces derniers jours ont été bénéfiques, le niveau des eaux du barrage Ain Dalia, située à 7 km à l'Ouest de Souk-Ahras, a augmenté à 21 millions m3, alors qu'il ne dépassait pas les 2 millions m3 durant le mois de novembre dernier. C'est ce qu'a annoncé, avant-hier, M. Halim Benouaret, directeur des ressources en eau.
Dans ce sens, le même responsable a fait savoir que « La hausse du niveau des eaux dans ce barrage d'une capacité de 76 millions m3 a été le fruit des précipitations ayant caractérisé les dernières semaines la wilaya de Souk-Ahras permettant de passer de 2 millions m3 en novembre passé à 21 millions m3 au début de ce mois de mars, soit une augmentation de 19 millions m3 ». Concernant ce barrage, Il a rappelé que celui-ci a été mis en service en 2003 garantit l'approvisionnement de plusieurs communes de cette wilaya frontalière.
En outre, le directeur des ressources en eau, a également précisé que le barrage Ain Delia est le troisième barrage de wilaya en matière de capacité de stockage après les barrages Fom El Khanga à Oued Charaf (160 millions m3) destinés à l'irrigation agricole et le barrage Ouldja Mellag dans la commune Oued Kebarit (152 millions m3) destiné principalement à l'approvisionnement du complexe de transformation du phosphate à Oued Kebarit devant être lancés en travaux « prochainement ».
Par ailleurs, M. Halim Benouaret, a ajouté qu'il a été procédé fin février dernier au lancement de l'opération de remplissage du barrage Oued El Djedra (35 millions m3) situé à proximité du chef-lieu de wilaya pour l'alimentation en eau potable des habitants des communes nord de la wilaya comme Ouled Dris, Ouled Moumène, Ain Zana, El Machrouha et la ville de Souk-Ahras).

R.R

IL SERA DIFFUSÉ DANS QUATRE PAYS

«El Rihane», une intrigue palpitante à la conquête du monde arabe

Le feuilleton «El Rihane » (Le Pari), réalisé par l'égyptien Mahmoud Kamel et interprété par un casting exceptionnel d'acteurs algériens, s'apprête à conquérir le public arabe, durant le mois de Ramadan. Diffusé simultanément en Algérie, en Égypte, en Syrie et en Irak, et disponible sur la plateforme Shahid, ce nouveau projet s'annonce comme une véritable invitation à découvrir la richesse de la culture et du talent algériens.

Produit par la société algérienne Wellsound, déjà à l'origine de feuilletons à succès tels que « El Khawa » et « Bent El Balad », ce nouveau projet, diffusé sur la chaîne Ennahar TV, marquera une première en étant doublé en égyptien et syrien, élargissant ainsi son auditoire à travers le monde arabe. Composée de 20 épisodes de 45 minutes chacun, cette saga met en avant des acteurs talentueux tels que Abdelkader Djeriou, Lamri Kaouane, Djamila Ares et Abbas Zahmani. Elle explore l'histoire captivante de la vengeance de Hamid Zayani, confronté à un redoutable adversaire, Aziz Togar.

Lors d'une conférence organisée, mercredi à Alger, le réalisateur Mahmoud Kamel a affirmé que « on m'a proposé un projet d'un feuilleton en 2019, mais à l'époque, les conditions ne me permettaient pas de l'accepter. Aujourd'hui, je suis heureux d'être là et de diriger ce projet ».

Le réalisateur, a également, souligné que « j'aime intégrer de nouvelles expériences à chaque réalisation. Je n'aime pas travailler avec la même équipe chaque année, car cela me donne l'impression de stagner. Je préfère travailler avec d'autres pays pour découvrir de nouvelles cultures et techniques. La réalisation est pour moi comme une chirurgie médicale, il faut toujours apprendre et s'adapter à chaque nouveau projet ». Et d'ajouter : « Pour ce feuilleton, j'ai eu la chance de travailler dans une ambiance conviviale avec un scénario de qualité, une équipe formidable et des acteurs professionnels ».

Charaf Ledraa, producteur exécutif du projet, a déclaré que «El Rihane sera le premier feuilleton à être doublé en égyptien et en syrien, et à être distribué dans trois pays différents, à savoir l'Égypte, la



Syrie et l'Irak, en plus de la plateforme Shahid. Nous sommes très fiers d'exporter la culture algérienne au niveau international ».

De son côté, Abdelkader Djeriou, l'acteur principal et le scénariste de ce feuilleton dira que « le défi de cette année était de rendre disponible le feuilleton sur Shahid, l'une des plus grandes plateformes au monde, et de le doubler en deux autres dialectes arabes. Pour réaliser ce projet, nous avons réuni plus de cinq nationalités et 120 techniciens qui ont travaillé d'arrache-pied jour et nuit ».

L'histoire se déroule autour de la famille d'anciens combattants, avec Hamid Zayani, un employé intègre recruté au sein d'une des sociétés du Groupe Togar. Découvrant des irrégularités financières et des fraudes fiscales, il décide de dénoncer ces abus. Cependant, l'homme d'affaires corrompu et puissant, Aziz Togar, parvient à le faire taire en le menaçant, en le torturant et en assassinant son compagnon. Victime d'une machination orchestrée par son ex-patron, Hamid Zayani se retrouve en prison.

Cinq années s'écoulent avant que les choses ne changent, suite au Hirak (les manifestations) qu'a connu l'Algérie en 2019. Aziz Togar est pourchassé par la police, ses biens sont confisqués, mais malgré cela, une fortune colossale en espèces dont l'emplacement reste inconnu alimente les rumeurs.

Après sa libération et animé par sa haine, Hamid décide de se venger de son ennemi. L'équipe de police chargée de l'affaire découvre son plan et décide de le surveiller afin de traquer Aziz Togar. C'est à ce moment que l'officier Baya Hachemi s'infiltre dans la vie de Hamid Zayani. Le héros s'apprête à affronter un adversaire redoutable et à subir de rudes épreuves, d'autant plus que Togar parvient à faire des membres de la famille Zayani la cible de ses attaques.

L'amour naissant entre Hamid et Baya, l'officier chargée de le surveiller, complique la situation. Le héros, déjà tourmenté par son désir de vengeance, se trouve partagé entre ses doutes sur cette fille qui s'est faufilée dans sa vie et ses sentiments irrésistibles qui le poussent vers elle. De même, Baya souffre de ce déchirement intérieur entre les exigences de son devoir dictées par cette mission officielle et sa sympathie inconditionnelle pour Hamid Zayani, qui mène seul une guerre noble contre un adversaire abject et brutal.

Meriem Djouder



JOURNÉE DU 8 MARS

Regards de femmes, une ode à la beauté et à la créativité

UNE EXPOSITION collective d'arts plastiques s'est ouverte, mercredi, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, avec la participation de plusieurs artistes algériennes qui ont présenté des œuvres qui mettent en valeur la beauté de la femme, et ce, à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

La galerie Baya du Palais de la Culture a accueilli une collection artistique comprenant plus de 80 tableaux réalisés par 21 artistes plasticiennes participant à cette exposition collective qui leur est dédiée, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, célébrée le 8 mars de chaque année. Les toiles exposées reflètent la vision de la femme algérienne de la vie ainsi que sa place dans le tissu créatif et social.

Présente à cette exposition, l'artiste Bounkab Hafida a exprimé dans un premier tableau son amour pour la ville d'Alger en tant que ville méditerranéenne, avec ses lumières uniques qui laissent en elle une impression particulière qu'elle traduit dans ses œuvres au style post-impressionniste, avec un dégradé paisible de couleurs pour dessiner le ciel d'Alger la Blanche.



Dans un autre tableau, apparaît une belle femme jouant de l'oud, vêtue d'une tenue traditionnelle algérienne authentique et portant "Khit Er'rouh", un bijou typiquement algérien, sur son front.

De son côté, l'artiste Zahia Dahal a exprimé son amour pour les chevaux et l'équitation, ainsi que leur beauté liée au patrimoine algérien, à travers de grandes peintures abstraites où des chevaux colorés ou en noir galopent vers l'horizon.

De même, l'artiste Ait Salah Houda a opté pour le style abstrait pour saisir la lumière et comprendre le langage du corps, ainsi que pour interpréter les traits des visages.

Très présents étaient les effets de l'art naïf dans l'œuvre de la plasticienne Selma Bara Hafsa qui a participé à l'exposition aux côtés de Youssfi Hassina, laquelle a rendu hommage au "Hayek", "Fakhardjiya" et autres symboles du patrimoine algérien, à travers des tableaux peints en acrylique.

Les travaux exposés se sont intéressés également aux thèmes liés à la Révolution algérienne, comme la toile de Kaci Nada qui a reproduit une scène cinématographique du film "La bataille d'Alger", montrant une foule d'hommes, de femmes d'enfants algériens au moment de l'explosion de la cache des martyrs à la Casbah.

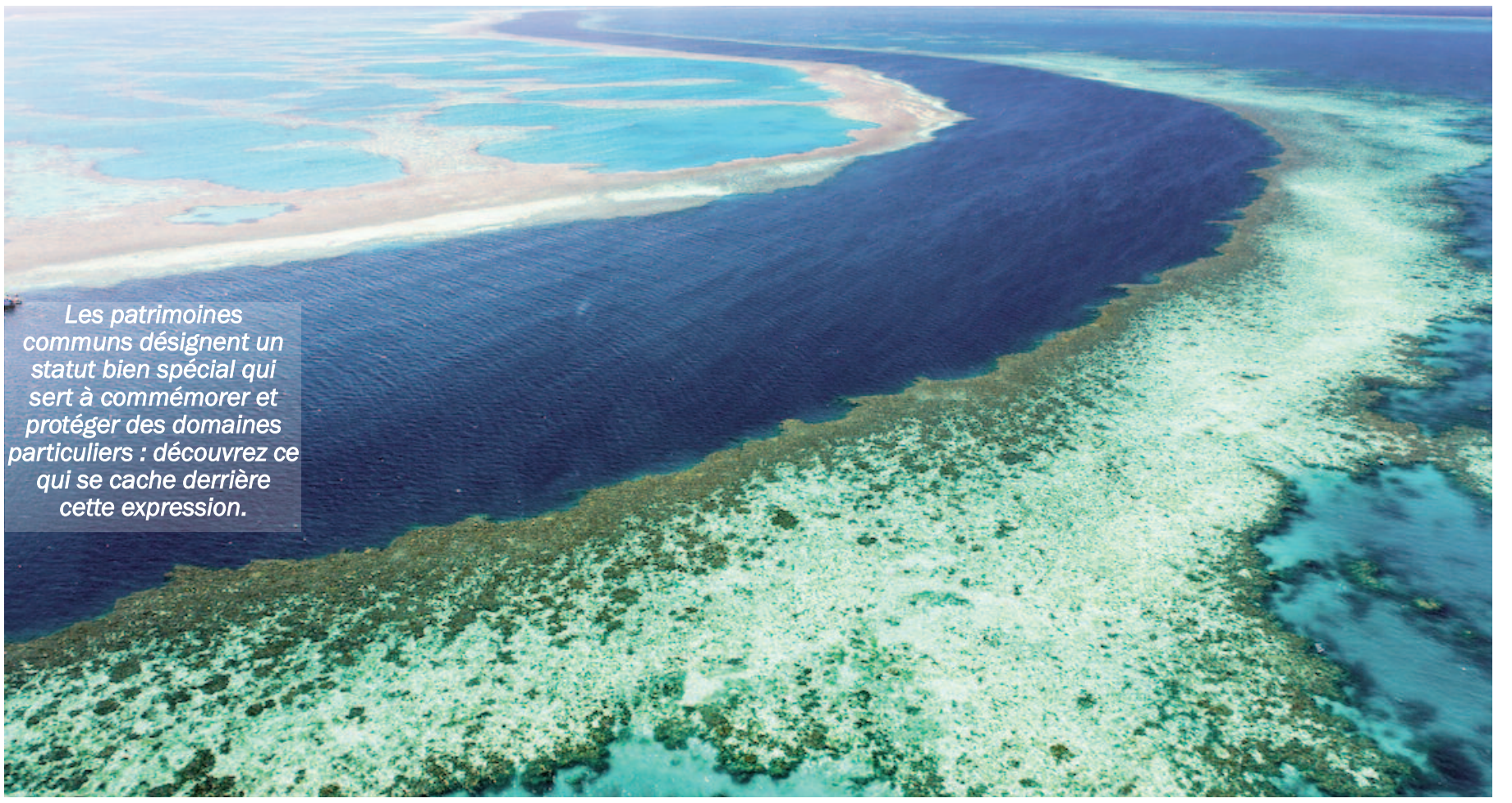
Dans une palette de couleurs vives, la plasticienne Djahida Houadef a choisi de célébrer la femme, à travers des tableaux dépeignant le quotidien de la femme en ville ou célébrant l'arrivée du printemps.

Avec une touche contemporaine, Nourmene Nesrine Toualbi a peint des portraits riches en couleurs, accessoires et costumes africains.

La miniature était également au rendez-vous, à travers les tableaux de l'artiste autodidacte, Malika Hanna Djilali qui a exprimé sa passion pour les détails de l'ancienne architecture en Algérie, les costumes traditionnels et les paysages naturels.

R. C.

Quels sont les patrimoines communs de l'humanité ?



Les patrimoines communs désignent un statut bien spécial qui sert à commémorer et protéger des domaines particuliers : découvrez ce qui se cache derrière cette expression.

Si l'on connaît bien la liste des biens matériels, immatériels et sites naturels classés au patrimoine mondial culturel et naturel de l'Unesco, la notion de "patrimoine commun de l'humanité" est bien plus confidentielle. Il s'agit de l'espace maritime (mers et océans) et de l'espace atmosphérique (lune et autres corps célestes) qui se trouvent en dehors de la juridiction des pays.
Découvrez de quelle manière cette notion historique a vu le jour et comment la gestion et la protection de ces patrimoines communs de l'humanité sont assurées aujourd'hui.

Qu'appelle-t-on "patrimoine commun de l'humanité" ?

Cette notion historique de patrimoine commun de l'humanité est apparue en 1958, dans le discours du prince Wan Waithayakon de Thaïlande, président de la conférence de Genève sur le droit de la mer. Il évoquait l'importance de la protection de la mer qui constitue un patrimoine mondial commun de toute l'humanité. Neuf ans plus tard, l'ambassadeur maltais expliquait devant l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) que le fond des mers et des océans situés au-delà des limites de la juridiction nationale ne devait pas être exploité ni menacé d'une appropriation nationale. Jusque-là, ces zones maritimes n'étaient considérées que négativement en droit international.

Comment cette notion de "patrimoine commun de l'humanité" a-t-elle émergé ?

Dès 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a pris la résolution d'élaborer un accord international contraignant pour les pays membres dans le cadre de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) à propos de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité marine au-delà des juridictions des États.
Pour préparer l'élaboration de cet accord, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a réuni un comité en 2016 et 2017. L'idée, derrière cette disposition, était d'appliquer plus concrètement les dispositions de la CNUDM sur cet espace "libre" jusque-là. Les missions des membres de la commission sont :

d'évaluer l'impact environnemental des activités en mer ;
d'augmenter le développement des outils de gestion des ressources et du patrimoine mondial ; d'exploiter les ressources génétiques marines.

Pourquoi ce "patrimoine commun de l'humanité" est-il important ?

Deux enjeux principaux apparaissent dans ce concept de patrimoine commun de l'humanité :
la préservation des ressources naturelles au bénéfice de l'humanité dans une perspective écologique ;
la redistribution des richesses au niveau mondial, entre tous les pays.
Cet accord international vise d'abord la gestion, la conservation et la préservation du patrimoine de la biodiversité marine comme un espace et un bien précieux pour tous les êtres vivants. Mais il existe bien un aspect plus politique et économique dans cette résolution. Tant que la Zone des mers et océans située au-delà de l'espace maritime de chaque pays n'est pas réglementée, ce sont les pays et états riches industrialisés qui bénéficient le plus de son exploitation.

Quels sont les patrimoines communs de l'humanité ?

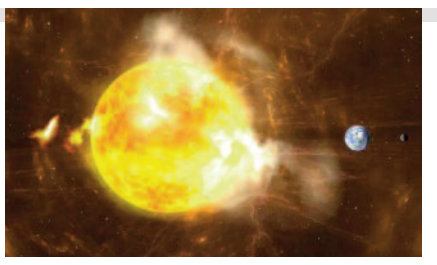
La CNUDM a défini comme "Zone" le territoire maritime qui échappe aux juridictions des États et qui constitue le patrimoine commun de l'humanité. Sachez qu'en termes de législation, l'océan est divisé en six parties. Les quatre premiers espaces sont sous la juridiction de l'État côtier (mer territoriale, zone contiguë, zone économique exclusive, et plateau continental qui correspond aux fonds).
Les deux autres, situés au-delà de 200 miles marins d'une côte, que l'on appelle haute mer, sont le plateau continental étendu et la Zone qui est donc le patrimoine commun de l'humanité.

Qu'est-ce qu'une tempête géomagnétique ?

Phénomène spatial souvent incompris, les tempêtes géomagnétique ont de grandes conséquences sur les activités humaines : découvrez leur formation et leur fonctionnement.
Souvent qualifiées à tort de "tempêtes solaires", les tempêtes magnétiques se produisent au gré de l'activité solaire. Comment se forment-elles et quelles sont leurs conséquences pour la Terre et ses habitants ?

Qu'appelle-t-on "tempête géomagnétique" ?

Une tempête géomagnétique, aussi appelée "orage magnétique", est un ensemble de phénomènes provoqués par l'interaction entre les vents



solaires et le champ magnétique terrestre. L'activité solaire peut se manifester sous la forme d'éruption solaire, d'éjection de masse coronale ou de trou coronal.
Une éruption solaire, par exemple, est caractérisée par l'éjection de matière ionisée dans l'espace, à des centaines de milliers de kilomètres d'altitude. Elle entraîne un vent solaire, constitué d'ions et d'électrons, qui se déplace à très grande vitesse dans l'espace. Lorsque le vent solaire se dirige vers la Terre, il comprime le champ magnétique terrestre, ou "magnétosphère terrestre". Le champ magnétique du vent solaire interagit alors avec celui de la Terre, créant un courant magnétique dans la magnétosphère et l'ionosphère.

Quelles sont les conséquences d'une tempête géomagnétique ?

Sur Terre, une tempête géomagnétique se caractérise par l'apparition d'aurores boréales dans les régions proches des pôles magnétiques. Ces phénomènes lumineux se produisent lorsque les particules du vent solaire excitent les atomes de l'ionosphère.
En cas de tempête géomagnétique de forte intensité, les aurores boréales peuvent atteindre les zones plus proches de l'équateur. Une tempête magnétique peut aussi avoir une incidence sur les systèmes électriques présents sur Terre, les avions et les engins spatiaux, comme les satellites.

Qu'est-ce qu'une tempête géomagnétique G2 ?

Les tempêtes géomagnétiques font l'objet d'une classification, mise en place par le Space Weather Prediction Center, un service américain de météorologie spatiale. L'échelle d'intensité d'une tempête géomagnétique va de G1 (mineure) à G5 (extrême). Une tempête géomagnétique G2 est dite "modérée". Elle peut altérer les systèmes électriques situés en haute altitude, et endommager les transformateurs en cas de durée prolongée.



Google : **les sites web pourront refuser** *de devenir un centre d'entraînement pour IA*

Google vient d'officialiser une fonction qui permettra aux sites web de refuser l'absorption de leurs données à des fins d'entraînement de l'IA.

Google vient d'officialiser une fonction qui permettra aux sites web de refuser l'absorption de leurs données à des fins d'entraînement de l'IA.
La question des données avalées en quantités gigantesques par des entreprises comme OpenAI pour leur chatbot, et ce, sans jamais demander d'autorisations, a entraîné de nombreuses polémiques, dont certaines ont fini par se terminer par des plaintes devant la justice. Alors pour éviter qu'à l'avenir, les contributeurs humains à internet voient leur travail utilisé gratuitement, et sans leur consentement, Google a décidé de proposer une fonction de blocage qui devrait faire fureur !

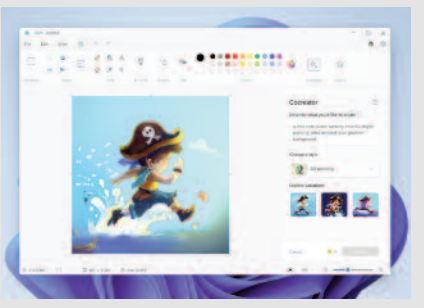
Rencontrez « Google-Extended »

Google est très engagé dans la question de l'intelligence artificielle, avec Bard évidemment, mais aussi avec son prochain modèle de langage Gemini. Pour autant, la firme américaine semble vouloir apporter un peu de règles dans la jungle du web où les entreprises récoltent sans vergogne les données dont elles ont besoin.
Elle vient ainsi d'officialiser son nouvel outil « Google-Extended », qui va permettre aux créateurs de contenu sur internet de laisser le moteur de recherche continuer à indexer leur site, tout en étant en mesure d'interdire l'utilisation de leurs données par les développeurs d'intelligence artificielle.

Ça se passe sur robots.txt

Comment cela va-t-il se passer ? Eh bien, Google-Extender sera utilisable à travers robots.txt, le protocole d'exclusion des robots placé à la racine des sites web qui indique quelles données peuvent être indexées ou non par les bots d'exploration.
Les créateurs de site web pourront ainsi y désigner leur volonté de ne pas voir leurs données être saisies par les bots d'exploration des sociétés d'intelligence artificielle.
Il s'agit d'une manière de procéder qui avait déjà été choisie par le New York Times cet été, quand le journal américain avait explicitement interdit sur son fichier robots.txt l'indexation de ses données par le bot d'exploration d'OpenAI.
Cette mise à jour importante de Google devrait ainsi arriver au même résultat, mais sans rendre impossible l'indexation sur le moteur de recherche de la firme, activité qui est vitale pour la plupart des entités sur la toile.

Microsoft teste un générateur d'image à base d'IA pour Windows 11 Paint



BASÉ sur la plateforme de conversion texte-image DALL-E d'OpenAI, Paint Cocreator fait apparaître des images dans Windows Paint à partir de vos descriptions.
Ceux d'entre vous qui ont du mal à dessiner leurs propres œuvres d'art dans Microsoft Paint pourront bientôt se tourner vers l'IA pour générer automatiquement des images.
Dans un billet de blog Windows Insider publié mercredi, Microsoft a annoncé un nouvel outil alimenté par l'IA pour l'application Paint de Windows 11 qui créera des images pour vous. Baptisée Paint Cocreator et basée sur la plateforme texte-image DALL-E d'OpenAI, cette fonctionnalité est actuellement en cours d'acheminement vers les Windows Insiders. Comme d'autres générateurs d'images basés sur l'intelligence artificielle, Paint Cocreator crée des images à partir de vos descriptions. Vous pouvez soumettre n'importe quoi, de quelques mots généraux à quelques phrases. Mais vous devez être le plus descriptif possible pour augmenter vos chances d'obtenir la bonne image.

Un système de crédits comme monnaie virtuelle

Vous pouvez également sélectionner un style artistique particulier. Lorsque vous êtes prêt, l'outil crée et affiche trois images différentes parmi lesquelles vous pouvez choisir. Sélectionnez celle qui vous plaît et vous pourrez ensuite la peaufiner dans le canevas Paint si vous le souhaitez.
Pour vous permettre d'utiliser Cocreator, Microsoft impose toutefois un système de crédits comme monnaie virtuelle, selon sa page d'assistance pour l'outil. En rejoignant Cocreator, vous commencez avec 50 crédits. Chaque fois que vous créez une image, un crédit est utilisé. Vous pouvez toujours voir combien de crédits il vous reste en consultant la zone inférieure droite du panneau Cocreator.

Microsoft utilisera un système de filtrage du contenu

Microsoft n'a pas expliqué ce qui se passerait si vous n'aviez plus de crédits et qu'il vous en fallait davantage. Espérons que ce problème sera résolu avant que l'outil n'atteigne la version de Windows 11, en supposant que ce système de crédits soit maintenu.
Pour s'assurer que Cocreator est utilisé de manière responsable, Microsoft utilisera également un système de filtrage du contenu. L'objectif est d'empêcher la création d'images considérées comme nuisibles, offensantes ou inappropriées. Le filtre de contenu est basé sur certaines normes, telles que la dignité humaine, la diversité et l'inclusion, selon Microsoft.
Avec toute l'effervescence et l'intérêt que suscite l'IA, les générateurs d'images ont pris leur essor auprès des personnes qui ont besoin de générer des dessins, des peintures, des œuvres d'art et d'autres types de graphiques. OpenAI propose son créateur d'images DALL-E, sur lequel d'autres outils sont basés. L'entreprise teste actuellement une nouvelle version connue sous le nom de DALL-E 3.

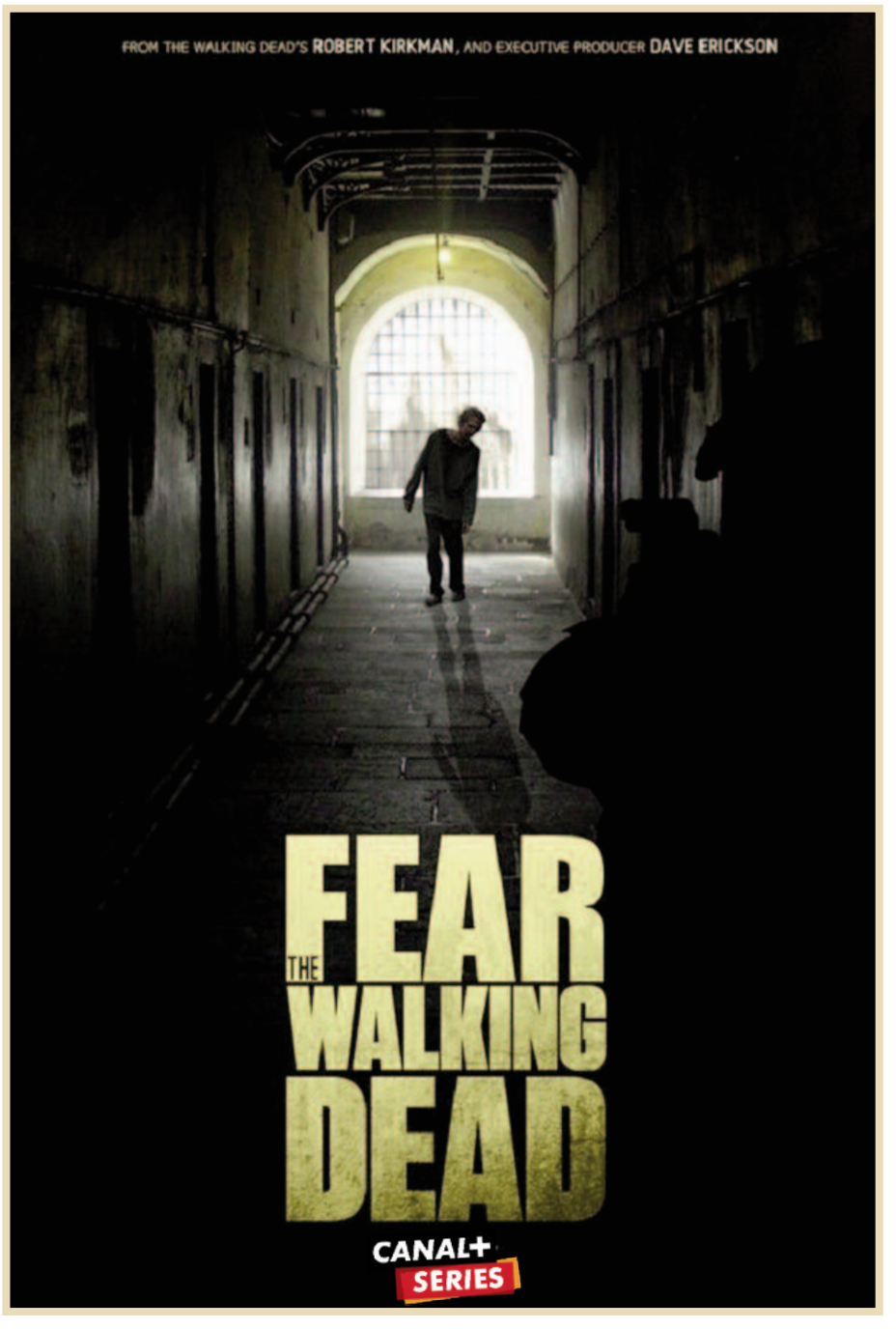
Une fois Cocreator accessible, vous devrez vous inscrire sur une liste d'attente pour utiliser l'outil

Bing Image Creator de Microsoft, alimenté par DALL-E, fonctionne comme un outil autonome et fait partie de son Bing AI chatbot. Parmi les autres outils populaires, citons Midjourney, Stable Diffusion, DreamStudio et Craiyon.

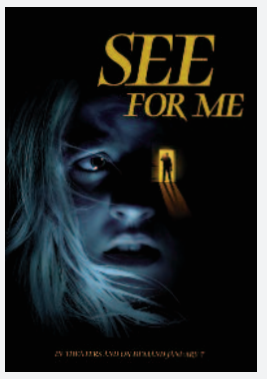








JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Divertissement France, 2024 — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h00 Jeu France ,2024 /100 % logique : — France 2
la réponse est sous vos yeux

20h55 Série policière Etats-Unis ,2023 — M6
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h55 Rugby : Top 14 Saison 2023 — CANAL+
Perpignan / Toulouse

20h55 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

21h00 Cinéma Thriller — CINE + FRISSON
Canada - 2021
See for Me

21h05 Téléfilm pour la jeunesse — 6ter
Etats-Unis - 1997
Casper, l'apprenti fantôme

20h50 Cinéma Western - 2017 — CINE + PREMIER
Hostiles

21h00 One man show - Roland Magdane : — C8
La vie à deux c'est merveilleux

20h50 Cinéma Drame Etats-Unis, 2022 — CINE CINEMA
The Fabelmans

21h00 Film d'aventures — CINE + FAMIZ
France Espagne , 2000
Le prince du Pacifique

21h00 Série policière — TMC
Etats-Unis -1990
Columbo

18h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière États-Unis, 2024
Saison 1 Épisode 3/4

Mister Spade

Sam tente de comprendre le mobile du meurtre des six religieuses mais également d'où vient le petit garçon resté caché dans le couvent. L'enfant écrit frénétiquement des suites de lignes arithmétiques qui intriguent la famille qui l'accueille. Sam et le chef de la gendarmerie interrogent Monseigneur Clément, vicaire général du diocèse. Ils découvrent qu'un prêtre américain, le père Morgan de New York, officie depuis peu dans la région. Ce dernier prétend que le moine est le meurtrier des soeurs et qu'il vient d'être arrêté à Rodez.

22h41

Série d'horreur États-Unis, 2023
Saison 8 Épisode 1/2

Fear the Walking Dead

Sept ans se sont écoulés depuis que Morgan Jones et Madison Clark ont perdu tout espoir de sauver Mo du Padre. Aujourd'hui c'est le découragement qui prévaut sur l'île.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:15	12:39	15:58	18:31	19:55
CONSTANTINE	05:20	12:44	16:03	18:36	19:59
ALGER	05:34	12:58	16:18	18:50	20:13
OUARGLA	05:28	12:49	16:11	18:43	20:01
CHLEF	05:41	13:05	16:25	18:57	20:20
MOSTAGANEM	05:46	13:10	16:30	19:02	20:24
ORAN	05:49	13:13	16:33	19:05	20:27

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7837 — SAMEDI 9 MARS 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	8°
Oran	21°	9°
Constantine	21°	5°
Ouargla	26°	10°

L'ALGÉRIE POURSUIT LA PRESSION DIPLOMATIQUE

Appel à la suspension d'Israël à l'ONU

L'Algérie continue de faire pression pour contraindre Israël à mettre fin à ses crimes barbares dans la bande palestinienne de Ghaza. Après avoir appelé, lors d'une session urgente de l'OCI (Organisation de la coopération islamique), les pays musulmans à rompre toutes leurs relations diplomatiques, économiques, commerciales, culturelles, militaires et sécuritaires avec l'entité sioniste, Alger a, encore une fois, lancé un autre appel, celui de geler l'adhésion d'Israël à l'ONU pour son non-respect de la légalité internationale, des résolutions onusiennes et des obligations morales et éthiques.

Cet appel rappelle un précédent historique dans les annales diplomatiques des Nations unies, durant les années 1970, quand l'Algérie a mobilisé toute l'Afrique, l'Asie et le monde arabe, en expulsant de l'ONU le régime raciste de l'Apartheid en Afrique du Sud, ainsi que celui de l'ex-Rhodésie (actuellement Zimbabwe). L'option du gel de cette entité criminelle de tous les organismes onusiens est sérieuse et l'idée pourrait faire son chemin si Israël continue de tuer, de massacrer et de détruire dans l'impunité la plus totale.

Ainsi, l'Algérie s'est encore une fois distinguée par ces positions fortes, lors des travaux de la 161e session du Conseil de la Ligue arabe, au niveau des ministres des affaires étrangères. Ahmed Attaf a préconisé des mesures radicales et courageuses dont le gel de la qualité de membre d'Israël au sein des Nations unies, ajoutant que l'Algérie poursuivra ses efforts, ses démarches et ses tentatives jusqu'à ce que le Conseil de sécurité assume sa totale responsabilité à l'égard du peuple palestinien.

Dans son discours prononcé devant ses pairs arabes, le chef de la diplomatie algérienne a lancé un message poignant, invitant les Etats arabes à une évaluation objective du degré de réponse aux appels au secours des Palestiniens. Pour M. Attaf, la Ligue arabe se doit de réagir par des positions à la hauteur des sacrifices colossaux et de la



résistance héroïque des Palestiniens dans la bande de Ghaza, comme celle prise dernièrement par l'Union Africaine lors de son dernier sommet.

Pour M. Attaf, il existe trois priorités dans cette démarche : «La première nous impose en tant que Ligue arabe de prendre des mesures pratiques et de renforcer nos efforts collectifs contre le génocide en cours et mettre fin à toutes sortes de crimes commis par l'occupant sioniste. La seconde consiste en une participation effective à détruire le mur de l'immunité derrière lequel se protège l'occupant sioniste, et à l'ombre duquel il a profité d'un statut spécial, de privilèges et d'exceptions qui s'appliquent à lui seul. La troisième priorité est liée à la nécessité de renforcer la solution politique en vue de battre en brèche les plans de l'occupant sioniste au sujet de l'avenir de Ghaza».

C'est ainsi que le chef de la diplomatie a souligné que «l'avenir de Ghaza doit être adossé à la légitimité internationale, à travers la relance du processus politique et final au conflit arabo-israélien, et répond à la revendication légitime du peuple palestinien», affirmant que l'avenir de Ghaza ne peut se concevoir en dehors du giron de l'Etat palestinien indépendant et souverain aux frontières de 1967, ayant pour capitale El-Qods Echarif,».

Sur ce point, Ahmed Attaf a martelé : «L'occupant israélien doit savoir qu'il n'aura droit à aucun veto au sujet de la proclamation de l'Etat de Palestine, et que cet Etat a été institutionnalisé par les Nations unies elles-mêmes, depuis 76 ans, et que la légitimité internationale supervise la relance de la création de l'Etat palestinien.» Enfin, M. Attaf a appelé à engager les démarches nécessaires pour permettre à l'Etat de Palestine d'avoir la qualité de membre à part entière des Nations unies.

Il convient de rappeler qu'à l'issue de cette session, tenue au Caire, le Conseil de la Ligue des Etats arabes s'est contenté de lancer un appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour adopter, sans délai, une résolution contraignante à l'encontre de l'entité sioniste, afin de mettre fin à son agression génocidaire, en cours depuis cinq mois.

Mohamed K.

L'IMPLICATION DE POIDS LOURDS RELEVÉE

Une dizaine de blessés dans deux accidents à Constantine

LES ROUTES de Constantine continuent de susciter de l'inquiétude. Cette fin de semaine, deux accidents ont fait neuf blessés des deux sexes au niveau du tronçon autoroutier de la capitale de l'Est. Dans les deux cas, des poids lourds, dont l'un transportait du carburant, ont été impliqués.

Mercredi, aux environs de 14 heures, au niveau de Zouaghi Slimène, une violente collision entre un semi-transportant du gasoil et un camion a été signalée à proximité de la grande salle Zénit Ahmed Bey. Trois blessés, âgés entre 28 et 61 ans, ont été enregistrés par la cellule de communication de la protection civile, qui a dépêché des équipes des unités principales de Ali Mendjli et des unités secondaires de Constantine, Ain Smara, et El Khroub. Il aura fallu des heures à une brigade du corps de secours pour éliminer du bitume le carburant déversé, qui s'est répandu sur un très large périmètre. Une opération de récupération du reste de la citerne a par ailleurs été réalisée. Le gasoil a été transvidé dans un autre camion-citerne, précise le responsable de la cellule lequel ajoute, en outre, qu'après avoir reçu les premiers soins sur place, les blessés ont été évacués vers le centre hospitalier de Constantine.

Une heure et demie plus tard, à quelques kilomètres sur le même tronçon constantinois de l'autoroute Est-Ouest en direction de Zouaghi Slimène, un carambolage a fait six blessés. Un poids lourd, un bus, et plusieurs véhicules légers se sont percutés, rendant la circulation quasi impossible pendant plusieurs heures sur plusieurs centaines de mètres. Des renforts dépêchés des unités principales d'Ali Mendjli, de l'unité secondaire de Constantine, et de celle de la localité d'El Khroub ont difficilement atteint le lieu de l'accident en raison de la densité de la circulation. Les six victimes, des deux sexes et âgées entre 24 et 48 ans, ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub.

Amine B.

ECRITURE DE L'HISTOIRE

Pour la création d'une école supérieure

LES PARTICIPANTS au premier séminaire sur «La mémoire et la problématique de l'écriture de l'histoire nationale» ont appelé, jeudi, à la création d'une école nationale supérieure d'histoire, eu égard à l'intérêt qu'accorde le président de la République à l'histoire et la mémoire nationale.

Le communiqué final couronnant les travaux de ce séminaire ayant réuni plus de 125 professeurs et chercheurs et plus de 20 laboratoires scientifiques spécialisés a mis en avant l'importance de la valorisation du patrimoine historique et culturel, de la préservation de l'identité nationale et de la consolidation de la cohésion sociale à travers la création d'une école nationale supérieure d'histoire et d'une association nationale des historiens algériens, dans le souci d'unifier les visions des historiens et d'accompagner les orientations de l'Etat algérien en la matière.

Les participants ont également recommandé l'ouverture d'une formation doctorale dans le domaine de l'histoire nationale et des questions liées à la Mémoire dans le cadre d'une coordination entre les ministères des Moudjahidine et des Ayants droit et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dans une allocution à la clôture des travaux, le ministre des Moudjahidine et des Ayant droits, Laid Rebiga a affirmé que l'Etat algérien, conduit par le président de la République, «est prêt à accompagner les historiens dans leurs recherches et leurs efforts au service de l'intérêt général, de l'unité nationale et de l'histoire». La préservation et l'écriture de l'histoire ne peuvent être réalisées par le désir et les souhaits, car exigeant, plutôt la scientificité, la crédibilité et l'éthique, d'où la nécessité d'ouvrir des ateliers et des canaux de communication permanents entre l'ensemble des chercheurs et des professionnels du domaine historique, a-t-il ajouté.

S. N.

Pensée



Tout doucement, courageusement, nous avons pris le temps de nous recueillir pour penser à toi, notre cher **MOHAMED**. Il y a un an jour pour jour, en début d'après-midi du 09 Mars 2023, tu nous quittais sur la pointe des pieds pour un monde meilleur. Depuis, le temps a su apaiser la douleur sans l'effacer. Ton désir de vivre et ta détermination n'ont pas suffi pour te garder parmi nous. Nous avons été privilégiés de t'avoir eu dans notre vie. Tu nous as laissé un héritage de souvenirs merveilleux. Nous te garderons dans nos cœurs pour toujours. Ton fils Sofiane, ton épouse, tes frères et sœurs, neveux et nièces, demandent à tous ceux qui t'ont connu et apprécié d'avoir une pieuse pensée pour toi

Puisse Dieu Le Tout Puissant t'accueillir en Son Vaste Paradis.

Toute la famille Azizi